

L'EFFRAIE

La revue du CORA-Rhône

n° 20 - 2007



Guy BOURDERIONNET

Centre Ornithologique Rhône-Alpes Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 FAX. : 04 72 77 19 86

cora69@wanadoo.fr

www.cora-asso.com



CORA-Rhône

ISSN 0982-5878

Editorial



Alors que je finissais de rédiger, pour ce nouveau numéro de l'Effraie, mon article sur les rassemblements postnuptiaux d'Oedicnèmes criards en 2006, je recevais un mail de mon ami Rémi RUFER me signalant l'arrivée du premier Oedicnème de l'année 2007 dans le Rhône. Ainsi, le cycle de la vie reprend, comme chaque année, avec le printemps qui s'annonce. Et, si une hirondelle ne fait pas le printemps, ce premier Oedicnème ne le faisait pas non plus, puisque ses premiers cris nocturnes étaient relevés le 23 février, un mois donc avant l'équinoxe de printemps, et surtout à une des dates les plus précoces jamais notées dans notre département. Les dates d'arrivée de l'espèce se situant habituellement dans les premiers jours de mars, il était donc tentant de faire le lien entre cette précocité remarquable et le réchauffement climatique tant commenté.

S'il est difficile de différencier les aléas climatiques annuels qui ont toujours existé, comme par exemple, l'extrême douceur de ce dernier hiver (en France,... mais il a pu faire très froid dans d'autres pays de l'hémisphère boréal), de la dérive à long terme, à la hausse, des températures moyennes de la planète, ces signes comme cette arrivée précoce d'Oedicnème ou des reproductions hivernales de Merles noirs, ou encore les très faibles chiffres relevés pour les oiseaux d'eau hivernant en janvier, ou encore des citations très précoces d'amphibiens ou d'insectes, permettent une prise de conscience de la part du grand public et des tout puissants médias de ce problème de réchauffement que les scientifiques réunis récemment à Paris ont définitivement confirmé.

Etant arrivé à un âge qui me permet de me souvenir du premier candidat écologiste à une élection présidentielle René DUMONT (c'était en 1974), qui passait pour un hurluberlu aux yeux du plus grand nombre, je ne pourrais que me réjouir de l'attention portée à l'environnement et au pacte écologique de Nicolas HULOT par tous les candidats de 2007 et de leurs promesses de lutter contre ce dit réchauffement et les autres problèmes de pollution. Espérons simplement que les promesses faites seront tenues. Pourtant, faute d'avoir réagi suffisamment tôt, on sait que les belles mesures annoncées en France, voire même en Europe, ne pourront résoudre ces problèmes qui auraient été à traiter dans d'autres pays comme les Etats-Unis, la Chine ou l'Inde. On ne peut hélas qu'être très pessimiste quand on voit les dégradations commises à la nature dans ces immenses pays et ailleurs, conséquences prévisibles mais ignorées des lobbies financiers et économiques, de la mondialisation perverse de l'économie de marché qui conduit toujours à la surexploitation de la nature, mais aussi des hommes, des femmes et des enfants. L'intérêt général dans ce domaine, comme dans bien d'autres, est antagoniste aux intérêts particuliers des petits lobbies et des grandes multinationales aux bénéfices exorbitants.

Mais, puisqu'il faut bien garder un petit espoir de miracle, gardons foi dans l'action de nos associations qui luttent localement, dans celles des grands organismes indépendants qui agissent au niveau international, pour continuer à changer les consciences et peut-être minimiser les catastrophes annoncées.

Le rédacteur en chef



Sommaire du n°20/2007

Editorial	p. 2
Observatoire national des rapaces nicheurs de France en 2006	p. 4
Résultats d'enquête dans le département du Rhône : carré central de la carte IGN du Bois d'Oingt <i>Bertrand DI NATALE</i>	
Le Faucon crécerelle dans le Rhône <i>Bertrand DI NATALE</i>	p.10
Le comptage WETLANDS 2007 dans le Rhône <i>Olivier ROLLET & Dominique TISSIER</i>	p.15
Nidification du Faucon pèlerin dans le <i>Grand Lyon</i> : reproduction et pose de nichoirs à Feyzin <i>Dominique TISSIER, Vincent GAGET</i>	p.18
Autour de la Baie de l'Aiguillon : 21 au 24 septembre 2006 <i>Jean-Paul RULLEAU</i>	p.26
Note sur les rassemblements de l'Oedicnème criard en 2006 dans le Rhône <i>Dominique TISSIER</i>	p.31
Les colonies de Hérons cendrés <i>Ardea cinerea</i> nicheurs dans le Rhône <i>Romain CHAZAL</i>	p.41

EFFRAIE n°20 / 2007

Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 Email : cora69@wanadoo.fr

<http://www.cora-asso.com>

Edition et publication : CORA-Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Comité de lecture : Jacqueline LAPIERRE-LEYNAUD, Bertrand DI NATALE, Michel DUPUPET, Olivier IBORRA, Pierre-Yves JUILLET et Jean-Paul RULLEAU

Photo de couverture : *Faucon pèlerin* Guy BOURDERIONNET

Photos intérieures : Luc DUPOUY, Christian MALIVERNEY, Hervé MICHEL, Jean-Paul RULLEAU, Dominique TISSIER et Jean-Jacques ZWIEBEL

Illustrations : Dominique TISSIER et Magalie DUBOIS

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur rédacteur et non le CORA.

Pour toutes publications d'articles, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou Delphine ARCHER au CORA-Rhône.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES RAPACES NICHEURS DE FRANCE EN 2006 : RESULTATS D'ENQUÊTE DANS LE DEPARTEMENT DU RHÔNE CARRE CENTRAL DE LA CARTE I.G.N. DU BOIS D'OINGT

Bertrand DI NATALE



Suite à l'enquête "Rapaces" 2000, un observatoire national a été créé en France sous l'impulsion du Fonds d'Intervention des Rapaces / LPO.

Afin d'évaluer les tendances d'évolution des populations de rapaces, le F.I.R. a décidé de porter la durée de l'observatoire à au moins 10 ans. Ne pouvant prospecter tout le territoire aussi largement que lors de l'enquête nationale, des carrés "échantillons" de 25km² sont tirés au sort dans chacun des départements français, à charge pour les associations locales d'en choisir un ou plusieurs en fonction du temps et de la motivation dont disposent leurs bénévoles. Cette étude doit permettre

d'estimer, sur une partie du territoire, les effectifs de chacune des espèces de rapaces nicheuses (THIOLLAY 2006) : ainsi, on sait que, si seulement 5% du territoire national sont prospectés de manière exhaustive, le traitement des résultats s'avérera suffisamment fiable statistiquement, à l'échelon national, pour attester de l'augmentation, de la stabilité ou du déclin des espèces.

A l'heure où certaines espèces sont en train de décliner (Milan royal, les trois espèces de busards), d'autres espèces sont montrées du doigt par certains gestionnaires de la faune sauvage (cf. les récents débats et les pressions ayant eu lieu à l'Assemblée Nationale pour le retrait « imbécile » de la protection légale de la Buse variable à la demande de certains représentants de la chasse -- je ne peux m'empêcher de le dire et

pourtant je ne suis aucunement opposé à la chasse !). Ajoutez à cela la recrudescence des actes de destruction volontaire relevés sur l'ensemble des espèces durant les dernières saisons de chasse (y compris sur les rapaces spécialisés dans la chasse aux petits rongeurs qui ne rentrent pas en concurrence avec les chasseurs !), et vous comprendrez qu'il est important que l'ensemble des protecteurs se mobilise...

Dans le département du Rhône, nous avons choisi le carré tiré au sort de la carte I.G.N. du Bois d'Oingt, se situant à cheval sur les trois communes du Beaujolais de Rivolet, Ville-sur-Jarnioux et Cogny. Les journées de suivi en groupe permettent de prospecter simultanément sur l'ensemble de la surface du carré et d'évaluer ainsi avec précision, par comparaison des données de chacun, le nombre d'individus observés et de cartographier également (ce qui est important puisqu'il s'agit d'un recensement des rapaces nicheurs) les contacts avec les couples. En outre, il est vivement conseillé de prospecter tout au long de la période de reproduction comprise entre février et septembre (pour toutes les espèces confondues) afin d'affiner les connaissances.

Ainsi, l'automne est vite arrivé et une saison de reproduction vient de s'achever. Il est temps de rendre compte, dans la mesure du possible, des observations printanières et estivales des espèces de rapaces contactées et/ou suivies au comportement nicheur. Au niveau national, malheureusement, les objectifs du suivi de 2006 n'ont pas été atteints (c'est à dire un minimum de 100 carrés). La coordinatrice nationale, Fabienne DAVID, propose néanmoins de nouveaux

carrés tirés au sort pour chaque département pour l'année 2007. Si suffisamment de bénévoles s'impliquent à partir de cette année, l'enquête sera maintenue pour une durée de neuf ans. Sinon, l'échantillon ne sera pas assez représentatif et il serait alors bien dommageable pour les rapaces que celle-là ne puisse perdurer par le manque de volonté des bénévoles des associations de protection de la nature. Rappelons que cette enquête est un fabuleux outil de connaissance au service de la protection des rapaces diurnes. Elle a pour vocation d'orienter les stratégies de conservation. Elle reste en tout état de cause un moyen efficace de détection d'éventuels déclin d'espèces.

Dans notre département, nous avons atteint l'objectif en réalisant le suivi au sein du carré central de la carte I.G.N. du Bois d'Oingt n° 2930 Est Top 25 (échelle : 1 cm = 250 m). Je dois remercier tous les participants qui sont venus contribuer à l'effort de prospection lors des journées éco-volontaires du 18 mars et du 3 juin en étant aux rendez-vous fixés au centre du village de Cogny situé sur la bordure orientale du carré d'étude : Sorlin CHANEL, Romain CHAZAL, Christophe D'ADAMO, Fabien et Yves DUBOIS, Patrick FOSSARD, Clément HUYN, Olivier IBORRA, Jacqueline LAPIERRE-LEYNAUD, Martine MATHIAN, Antoine MELIES, Thibaut MESKEL, Philippe PADES, Olivier ROLLET, Jean-Marie SANGOIRE, Pierre SAUZEDE et Maguy SIMONET. Cette aide fut précieuse et a permis de recouper des informations non négligeables sur les espèces contactées de rapaces diurnes (mais pas seulement !) et sur leur comportement. Mais cette étude permet également d'évaluer leur nombre afin de pouvoir donner des densités en rapport de la surface de terrain parcourue ; le nombre d'heures de suivi atteint en fin de saison s'est élevé à 65. Il est vrai que l'objectif était d'en atteindre 75 pour réaliser un suivi jugé parfait, mais il est réellement difficile d'être disponible eu égard au calendrier chargé de certains adhérents participant à d'autres études ou animant d'autres sorties naturalistes. Ce nombre d'heures atteint, au-delà des journées éco-volontaires qui se sont avérées indispensables car fructueuses, on le doit notamment aux efforts soutenus de certains prospecteurs qui ont visité les différentes parties du carré jusqu'en août, souvent en ma compagnie, comme Sorlin CHANEL et Pierre SAUZEDE. Ces suivis prolongés, en plus des journées d'observation en groupes, ont permis d'affiner les connaissances non négligeables sur des espèces rares ou discrètes difficiles à contacter telles que la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-Blanc et l'Epervier d'Europe, puis, surtout, d'avoir des relevés des taux de réussite de reproduction pour des espèces communes comme la Buse variable ou le Faucon crécerelle avec des indications sur le nombre de jeunes à l'envol par couple reproducteur sur quelques secteurs. Pour l'extrapolation, notamment des espèces les plus communes, il ne fut pas toujours possible de préciser parfaitement le nombre de couples reproducteurs, d'autant que, pour toute population de rapaces, il existe une frange non reproductrice souvent composée d'oiseaux encore immatures et parcourant un territoire pour s'y familiariser ; territoire qui devrait, théoriquement dans l'avenir, être celui dans lequel ils se reproduiront. Mais, l'objectif de l'enquête était d'obtenir des fourchettes d'estimation : minima et maxima par espèce jugée en reproduction au sein, sinon en bordure immédiate, du carré d'étude. Selon les espèces, ces évaluations peuvent être jugées comme exactes, moyennes ou mauvaises : c'est au coordinateur d'apprécier la qualité des relevés effectués, c'est l'aspect subjectif de l'enquête permettant d'étayer les conclusions espèce par espèce, parfois difficiles, même si la qualité et la compétence des observateurs est irréprochable, ce qui fut notre cas pour ce cru 2006. Cela afin de pouvoir tirer des enseignements, espèce par espèce, de l'évolution des populations, mais également de mieux connaître leur répartition. En cas de forte variation au niveau national, des analyses seront effectuées afin de déterminer les causes de ces modifications : effort de protection, modification et aménagement du territoire et des habitats, épidémie, fluctuation de la richesse écologique, etc... Mais, de plus, les tendances locales pourront être comparées aux nationales.

Voici, espèce par espèce, et dans l'ordre de la systématique, les résultats de l'enquête pour le carré central du Bois d'Oingt en 2006 avec mes appréciations qualitatives qui leur sont inhérentes :

- **Bondrée apivore** *Pernis apivorus* : un à deux couples. Un couple observé à partir du 3 juin et jusqu'au 12 août 2006 sur la partie ouest du carré et dont le site de reproduction a été localisé au niveau du bois de Font Béron en bordure occidentale. Les oiseaux ont été observés en chasse jusque dans la partie centrale du carré. Des parades avec chants du mâle ont été observées tardivement à la date du 12 août. Ce même jour, des jeux de défis aériens avec un couple de Faucons crécerelles voisin ont été observés agrémentant les séances d'observation. Enfin, pour quelques observations réalisées entre ces dates sur la partie orientale du carré au niveau de Cogny, il est difficile de dire s'il s'agit des mêmes individus ou d'un autre couple. La fiabilité de ces observations est jugée bonne ; le seul regret : ne pas avoir pu apprécier la réussite de la nidification, les jeunes ayant dû s'envoler à la fin du mois d'août, période où aucun observateur n'était sur le terrain. A noter le milieu extrêmement favorable pour cette espèce avec alternance de bois entrecoupés de zones prairiales riches en hyménoptères : différentes espèces de bourdons (surtout terrestres, des pierres et des champs), Xylocopes violets *Xylocopa violacea* (la plus grosse abeille européenne noire), Guêpes saxonnes *Dolichovespula saxonica* et vulgaires *Vespula vulgaris*, Frelons *Vespa crabro*, etc.
- **Milan royal** *Milvus milvus* : un couple possible. L'observation est qualitativement peu fiable : un individu en chasse sur la bordure sud et volant en direction du sud a été observé à la date du 18 mars, date à laquelle quatre migrateurs en vol actif vers le nord ont été observés. Pas d'autre information plus tardive : néanmoins, l'espèce ayant nidifié sur un secteur jugé proche à la fin des années 1990 et le milieu étant favorable pour cet oiseau n'ayant pas un comportement de migrateur, l'information a été transmise.
- **Milan noir** *Milvus nigrans* : un à deux couples. Il est certain qu'au moins un couple a niché dans le carré, probablement au nord, car trois observations y ont été réalisées dont une de deux individus le 15 juillet et semblant s'ignorer, ne formant pas à priori un couple (donc un individu issu peut-être d'un autre couple, sinon s'agit-il de ma part d'un anthropomorphisme déplacé : pour cette raison, la fiabilité concernant cette espèce a été jugée moyenne). Les observations d'individus locaux ont été réalisées entre le 3 juin et le 15 juillet, excluant un oiseau en migration active vers le nord à la date du 18 mars.
- **Circaète Jean-le-Blanc** *Circaetus gallicus* : un à deux couples. Un couple qui a nidifié probablement dans le grand massif du Bois Château d'où deux individus foncés décollaient ensemble le 15 juillet. Préalablement, ces oiseaux ont été observés ensemble le 18 mars, puis l'un d'eux en chasse le 3 juin et le 29 juillet sur la partie centrale ouest du carré où se trouve le massif boisé et exploitant le nord comme le sud, peut-être le mâle plus petit que sa partenaire. Un autre individu clair, *a priori* immature, a été observé le 18 mars, mais aussi le 15 juillet : il s'agissait, *a priori* aussi, d'un mâle démonstratif car l'oiseau festonnait et claquait des ailes au-dessus du dos tandis que le couple d'oiseaux foncés était observé au-dessus du Bois Château. Un autre individu clair présentant un défaut de plumage (rémiges abîmées et tombantes) a été observé le 21 juillet. Cet individu est probablement l'un des quatre Circaètes observés simultanément dans le carré lors de la journée éco-volontaire du 18 mars (en tout cas les trois premiers individus, dont le couple, ont été identifiés visuellement ce jour-là). Le 12 août, aucune observation de cette espèce n'a été réalisée et rien n'a permis de savoir si la nidification a réussi en l'absence d'observation plus tardive dans le mois. La fiabilité de cette fourchette d'estimation a été jugée bonne au regard du nombre et de la qualité des observations.

- **Busard Saint-Martin** *Circus cyaneus* : un couple observé régulièrement par un habitant de Ville-sur-Jarnioux en chasse au-dessus des prairies et des champs (nettement déterminé d'après son témoignage et suite à mes questions à ce sujet) tandis que nous avons réalisé lors de la journée éco-volontaire du 18 mars l'observation d'au moins un mâle et une femelle. A noter l'observation personnelle d'un couple ayant niché dans une prairie de fauche en 2000 à proximité immédiate de l'endroit où ont eu lieu les observations 2006 (parties sud et centrale du carré) et qui avait nécessité à l'époque l'intervention du Groupe "Busards" du Rhône pour le sauvetage de la nichée. Même si nous n'avons pas réussi à localiser le nid, la fiabilité de l'estimation est jugée bonne.
- **Epervier d'Europe** *Accipiter nisus* : trois à six couples. Cet estimatif est peut-être un peu optimiste, c'est pourquoi on peut qualifier sa fiabilité de moyenne. En réalité, il correspond à l'extrapolation du nombre d'observations réalisées et à leur localisation au regard des milieux jugés favorables : à noter que cette évaluation est difficile en raison du grand nombre d'individus notés à la date du 18 mars, date correspondant au pic de la migration de l'espèce. Pourtant, un couple paradant ainsi que des oiseaux ayant un comportement "local" (stationnant sur un perchoir et en chasse) ont été observés. De surcroît, une femelle a été observée le 3 juillet sur un secteur éloigné des deux autres. Pour d'autres observations, il est difficile de dire s'il s'agit des mêmes oiseaux sur des secteurs proches, mais moins favorables car trop ouverts et peu boisés, bien que cette espèce soit capable de s'adapter à des milieux ouverts, plus bocagers. À noter qu'un couple avait niché sur un arbre, dans une haie en bord de vignoble, en 1996, au sein du carré.
- **Autour des palombes** *Accipiter gentilis* : un couple. Mais l'estimation est jugée mauvaise car elle ne correspond qu'à une seule observation d'une femelle à la date du 18 mars, période migratoire de l'espèce, et restée sans suite. Néanmoins, la zone géographique avait été jugée très favorable lors de l'enquête 2000 puisque qu'un couple au moins était régulièrement observé sur le même secteur densément boisé. De surcroît, c'est une espèce très discrète qui peut facilement passer inaperçue même aux yeux d'observateurs avertis. C'est pourquoi la donnée a été transmise.
- **Buse variable** *Buteo buteo* : six à douze couples. La fiabilité de l'estimation est jugée bonne avec la détermination de plusieurs couples reproducteurs et de leur territoire. En bordure, néanmoins, quelques observations d'individus isolés dont il est difficile d'affirmer avec certitude qu'ils se reproduisent, les densités étant élevées pour cette espèce, dans un milieu jugé très favorable. Dans les populations suivies avec des moyens scientifiques (télémétrie, marquage), il s'est avéré que des oiseaux d'une population ne se reproduisaient pas, y compris des couples établis. Des individus, isolés ou non, se fixent donc en bordure de territoires occupés par des couples reproducteurs tolérant parfois leur intrusion. Il s'agit souvent d'individus immatures, la plupart des Buses variables se reproduisant en moyenne dès l'âge de quatre ans, mais le plus souvent à six ans. À noter, les observations d'un juvénile criant le 29 juillet et le 12 août, observé à l'envol à cette date en compagnie de l'un de ses parents au col du Chêne. Sur un autre secteur à l'ouest du carré, un jeune criant a été localisé également à la date du 29 juillet. Enfin, deux juvéniles (plumage clair et neuf avec absence de barre terminale, cris caractéristiques traînants), s'entraînant à l'envol, ont été localisés en compagnie de leurs parents en lisière d'un massif forestier à la date du 12 août 2006.



- **Faucon crécerelle** *Falco tinnuculus* : de sept à douze couples. Sur sept secteurs, des couples nicheurs probables ou certains ont été bien localisés. Sur d'autres territoires où des oiseaux ont été observés en vol, le plus souvent en chasse, il est difficile de dire s'ils appartiennent ou non à ces couples. À noter qu'un nid a été observé sur un bâtiment de ferme situé au centre du carré d'étude et sur lequel se trouve également un couple de Chevêches d'Athéna *Athene noctua*. Les seuls indices de nidification réussie ont été relevés au sud-ouest du carré où un mâle, précédemment vu en compagnie de la femelle, a été observé en chasse sur un habitat favorable (champs en alternance avec des zones prairiales étendues) le 12 août en compagnie de ses trois juvéniles. L'estimatif a été jugé de fiabilité bonne.



Ainsi, ce ne sont pas moins de neuf espèces de rapaces qui ont pu être inventoriées sur ce secteur du Beaujolais viticole aux habitats variés : alternances de champs, vignobles, zone de grandes prairies, landes, avec des grands massifs boisés sur la partie occidentale du carré, la partie orientale étant plus anthropique avec des habitations plus ou moins traditionnelles se mariant bien avec le paysage. Les temps morts, c'est à dire sans observation de rapaces, ont été agrémentés de

nombreuses autres observations, dont certaines mémorables, d'oiseaux, de reptiles, de batraciens et d'insectes. À noter la découverte (ou redécouverte) de quatre sites de Chevêches d'Athéna dont un où la reproduction a été notée avec l'observation d'un juvénile le 15 juillet.

Les champs de luzerne, les prairies et les landes, notamment de buis, en bordure des vignobles, étaient riches d'insectes :

- Parmi les papillons, nombreux Coliasés dont le Souci *Colias crocea*, le Soufré *Colias hyale*, le Fluoré *Colias alfacariensis*. Les Silènes sont très abondants, de même que les Amaryllis, les Mégères et les Procris (Satyridés). Parmi les plus beaux : le Citron *Gonepteryx rhamni* (Piéridé), le Machaon *Papilio machaon*, le Flambé *Iphiclides podalirius* (Papilionidés) et de nombreuses Vanesses comme la Belle-Dame *Cynthia cardui* et le Vulcain *Vanessa atalanta* (Nymphalidés). Ces papillons sont communs ici alors que, partout, on a constaté une régression de ces espèces autrefois banales.
- Parmi les orthoptères (sauterelles et criquets), à noter la présence sur les prairies, d'une espèce qui a fortement décliné à l'échelle européenne, le Dectique mangeur de verrue *Decticus verrucivorus* (on l'utilisait autrefois en pharmacopée pour retirer les verrues que l'insecte mangeait), mais aussi la rare Leptophye rayée *Leptophyes albobittata*, une sauterelle thermophile menacée par la destruction de ses biotopes électifs : les orées forestières ensoleillées et les pelouses xériques pourvues d'une strate arbustive riche.

Parmi les criquets, j'ai pu faire la « coche » du Sténobothre nain *Stenobothrus stigmaticus* dont j'ai trouvé une population sur un sentier exposé du Bois château. Il compte parmi les Acridiens les plus menacés de disparition en Europe. Parmi les espèces plus courantes, à signaler le Criquet ou Oedipode à ailes bleues *Oedipoda caerulescens* et dans les milieux plus secs, notamment dans les vignes, celui à ailes rouges *Oedipoda germanica*, plus rare. Cette dernière espèce ne doit pas être confondue avec le Criquet italien *Calliptamus italicus* aux ailes rouges

(aux tarses également rouges) très commun de partout cette année en raison de la canicule (et qui a tendance à progresser au nord de son aire de répartition, en raison du réchauffement climatique, alors qu'il s'était raréfié depuis quelques décennies). Cette dernière espèce pose d'ailleurs des problèmes, car en raison de son abondance et de son gréganisme, elle cause quelques dégâts à l'agriculture comme cela a été remarqué cette année dans le département de la Saône-et-Loire et, il y a quelques années, sur l'aéroport de Nice (destruction de la strate herbacée). Enfin, bien représentée en bordure des milieux viticoles, mais pas suffisamment pour provoquer des dégâts sur les vignes alors qu'elle était crainte aux époques antérieures : l'Ephippigère des vignes *Ephippiger ephippiger*, grosse sauterelle verte au ventre bedonnant appelée plus couramment « Tizi » dans le midi en raison de son chant caractéristique.

Parmi les reptiles, les observations de Lézards des murailles *Podarcis muralis* et parfois de Lézards verts *Lacerta viridis* ont été appréciées.

Parmi les batraciens, la Grenouille verte *Rana esculenta* a été observée. Mais j'ai pu surtout découvrir, grâce à leurs chants, l'existence d'une petite population de Sonneurs à ventre jaune *Bombina variegata*, dans une mare en bordure d'une haie, avec une dizaine d'individus recensés lors d'un comptage exhaustif. Cette mare se situe sur une zone de pâtures et de landes à flanc de coteaux près du col du Chêne. Zone à surveiller...

Parmi les oiseaux, à noter une densité exceptionnelle d'Alouettes lulus *Lulula arborea*, de Bruants zizis *Emberiza circlus*, mais aussi de Pies-grièches écorcheurs *Lanius collurio*. Au col du Chêne, des observations de Fauvettes des jardins *Sylvia borin*, de deux Pics noirs *Dryocopus martius*, de deux Pipits des arbres *Anthus trivialis*, d'un Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula* et d'un Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra* furent particulièrement enrichissantes pour les observateurs.



Milan royal Luc DUPOUY

C'est donc sans regret, rapportant de nombreux souvenirs de ces observations, que nous avons procédé à la prospection assidue du carré d'étude. Cette enquête sera reconduite sur un carré différent en 2007, tiré au sort selon le protocole national. Ce type d'étude permet de se fidéliser à un territoire, durant une saison de reproduction, et d'en suivre la faune, ce qui est bien plus palpitant que de réaliser un simple inventaire...

Bertrand DI NATALE

Bibliographie :

CORA Région (2003). *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000.* CORA, Lyon : 336 pages

DI NATALE B. (2001). *Enquête nationale 2000-2001 : estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône.* C.O.R.A.-Rhône, Lyon.

GENSBØL B. (1993). *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.

GEROUDET P. (1965-1984). *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe.* Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

THIOLLAY J.M. (2006). *Rapaces nicheurs de France : état des populations en 2005 et perspectives d'avenir.* *Ornithos* 13-3 : 174-191.

Le Faucon crécerelle dans le Rhône

Bertrand DI NATALE

Le Faucon crécerelle *Falco tinnuculus* est répandu sur l'ensemble de l'Europe, depuis le Sud de l'Espagne jusqu'en Laponie. Il reste toutefois absent de l'Islande et des zones d'altitude des montagnes scandinaves. Il présente de nombreuses sous-espèces, la sous-espèce nominale étant distribuée depuis l'Europe occidentale jusqu'au nord-est de la Sibérie.

Rapace commun, il est l'un des mieux connus du grand public, mais certains le confondent encore avec l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* ou d'autres espèces de faucons. Ce rapace est de taille moyenne (longueur : de 31 à 38 cm) avec des ailes longues, étroites et pointues en vol (envergure : de 69 à 82 cm). Sa queue est longue en proportion de sa taille (15 à 18 cm). Son poids varie de 136 à 270 g selon les individus ; le mâle étant généralement plus léger que la femelle, celui-ci n'atteignant que 87 % de la taille de sa partenaire. C'est un rapace élégant : le dos et les ailes, hormis l'extrémité sombre, sont de couleur brun-roux et ponctués de noir. Le mâle adulte revêt un capuchon gris finement rayé. Sa queue est généralement teintée d'une belle coloration grise jusqu'au croupion et se termine par une large bande noire. La femelle revêt un plumage brun généralement moins roux que celui du mâle et plus tacheté, du dessus de la tête à la queue. Celle-ci est

traversée par de nombreuses barres brunes, la dernière étant plus large. La face inférieure des deux sexes est de couleur crème et ponctuée de brun noir y compris sur le dessous des ailes. Les couvertures sous-alaires sont plus claires que le reste du plumage surtout chez le mâle et les rémiges sont barrées. Les oiseaux adultes présentent à la face des moustaches sombres. Le juvénile ressemble, quant à lui, à la femelle mais avec un plumage plus rouge brun et plus fortement rayé sur le dessus. Sa poitrine porte des rayures plus larges et plus diffuses. Au fur et à mesure de la mue, les jeunes mâles arborent de plus en plus de gris à la queue mais le plumage de la tête reste encore brun jusqu'à l'âge de deux ans. Les jeunes femelles gardent la livrée juvénile de leur face inférieure jusqu'à un an. L'évolution du plumage est plus ou moins rapide selon les individus mais le plumage adulte est définitivement acquis à l'issue de deux années.

En vol, ce faucon ne semble pas très puissant. De silhouette svelte, il vole lentement à petits coups d'ailes dont les battements semblent un peu raides, pressés et peu amples. Il alterne régulièrement le vol battu avec des glissades en plané. Souvent, il a un comportement très caractéristique en vol lorsqu'il chasse car il effectue du surplace pour épier ses proies au sol en déployant largement sa queue et en la rabattant vers l'avant. Ce vol dit « en Saint-Esprit », que l'on observe parfois du bord des routes, l'a rendu populaire dans les milieux ruraux. Cette popularité a été renforcée par le fait qu'il se nourrit essentiellement de petits rongeurs, notamment de campagnols. En été, son régime alimentaire est plus diversifié ; il se nourrit alors de reptiles, d'amphibiens, de mollusques et d'insectes. La proportion de ces derniers dans son régime alimentaire est loin d'être négligeable, pouvant représenter selon les régions jusqu'à un quart des proies capturées. Plus occasionnellement, il se nourrit de petits passereaux qui semblent plus difficiles, pour lui, à capturer. En général, il s'en prend aux jeunes oiseaux inexpérimentés.

Le Faucon crécerelle est un rapace ubiquiste et probablement l'un des plus abondants en Europe. En 1984, sa population était estimée en Europe occidentale, hors Russie, entre 245000 et 325000 couples dont 72500 à 101000 pour la France (enquête Rapaces 2000). Cependant, on constate une fluctuation très forte de ces populations, selon les années et les régions, en fonction de la disponibilité de la nourriture et des rigueurs de l'hiver. Cette espèce est, en effet, dépendante des populations de micro-mammifères, surtout en hiver, lorsque les reptiles et invertébrés sont absents.

Ce rapace fréquente des écosystèmes très variés. Il apprécie, plus particulièrement, les steppes cultivées, les milieux agricoles ouverts, les aérodromes, mais aussi les terrains humides de plaine et de montagne jusqu'à 3000 mètres d'altitude. Le Faucon crécerelle ne dédaigne pas les écosystèmes humains et occupe indifféremment villes et villages dans la mesure où il trouve, à proximité, ses proies en abondance. La modification de l'environnement, notamment de l'habitat agricole par le remembrement avec l'uniformisation du bocage, le drainage des zones humides, semble l'avoir affecté particulièrement après la seconde guerre mondiale. D'après ce que l'on sait par les récits anciens, ses populations ne sont pas

aussi abondantes qu'elles ne l'étaient auparavant, même si celles-ci ont pu s'adapter à l'exploitation agricole moderne. Plus particulièrement, l'utilisation intensive de pesticides agricoles et de rodenticides, produits utilisés dans la lutte contre les petits rongeurs, s'avère une véritable menace. De nouveaux produits biocides, apparus dans les années 1990 en Europe, semblent avoir provoqué un déclin jugé significatif de 20% de ses populations. Localement, certaines populations connaissent un déclin notable de plus de 50%. Le tir de certains oiseaux lors des saisons de chasse, encore constaté malheureusement, ainsi que l'électrocution sur les lignes de moyenne et haute tension viennent accentuer ce phénomène.



...Ce vol dit « en Saint-Esprit »...

Certaines régions, notamment du nord et de l'est de l'Europe, sont désertées à la mauvaise saison et on peut donc assister à la migration d'une certaine partie de la population. De même, les zones d'altitude, notamment des Alpes au-delà de 1000 mètres, sont abandonnées et les oiseaux descendent hiverner dans les vallées et les plaines. Ces oiseaux viennent renforcer les populations de Faucon crécerelle locales. Sinon, ils prennent la direction du sud, certains passant l'hiver jusqu'au Maghreb. Dans le département du Rhône, la migration culmine à l'automne vers le 8 octobre avec des dates de passages comprises entre le 6 septembre et le 31 octobre. Au printemps, la migration culmine aux alentours du 18 mars avec des dates extrêmes comprises entre le 21 février et le 10 avril. Les oiseaux migrent généralement seuls, mais certains sont observés passant en couples sur les cols. Certains cols régionaux concentrent les migrateurs

comme celui de Bretolet en Haute-Savoie où 473 Faucons crécerelles ont été notés du 6 septembre au 9 octobre 1977.

A l'arrivée sur les lieux de nidification, dès le printemps, les oiseaux paradent. Soit le mâle décrit des cercles en feignant d'attaquer la femelle posée qui crie d'une voix éraillée, soit il oblique le corps en volant, alternant battements d'ailes et glissades en lançant des cris, séries rapides de « ki-ki-ki-ki-ki » aigus et brefs.

Le couple ne construit pas de nid, mais utilise généralement celui d'un autre oiseau, le plus souvent un corvidé. Sinon, il exploite une cavité dans un bâtiment, un pylône de ligne électrique à haute tension, un nichoir, un grand trou dans un arbre ou choisit la corniche d'une paroi. Si le nid est placé dans un arbre, celui-ci se trouve soit en lisière de forêt, soit sur une haie ou dans un bosquet, soit isolé. Très rarement, la femelle peut pondre à terre en l'absence de végétation ou de relief.

La ponte a lieu généralement à partir de la mi-avril et jusqu'au début du mois de mai. Les œufs, compris entre 2 et 8, sont couvés durant près d'un mois. Les jeunes restent environ un mois au nid, puis les parents s'en occupent encore une trentaine de jours après leur envol. Par la suite, les jeunes quittent généralement le territoire familial et semblent assez erratiques s'ils ne sont pas totalement migrateurs. Le taux de réussite des couvées est très variable selon les années et est corrélatif avec l'évolution des populations de campagnols. Lorsque la nourriture est abondante, les Faucons crécerelles peuvent nicher en colonies lâches. Ce phénomène a surtout été relevé lors de l'enquête Rapaces 2000 dans les zones suburbaines et urbaines à la condition que subsistent des pelouses et des friches aux abords.

Les meilleures densités font état d'un couple pour 1 à 2 km², mais une densité d'un couple pour 3 à 5 km² peut-être considérée comme bonne.

Dans le département du Rhône, le Faucon crécerelle reste, avec la Buse variable *Buteo buteo*, le rapace le plus commun : le nombre de couples estimé est de 389 à 514. On le trouve sur l'ensemble du département, mais il présente de meilleures densités notamment sur les milieux prairiaux des Monts du Lyonnais, du Beaujolais et les steppes herbeuses et cultivées de l'Est lyonnais. Deux micro-colonies, phénomène de plus en plus rarement constaté aujourd'hui avec le déclin généralisé des populations de cette espèce, se sont révélées lors de l'enquête rapaces 2000-2001, chacune d'elles

comprenant au maximum cinq couples. Ces dernières ont été trouvées sur la zone de Corbas et sur le secteur des prairies de Montagny. Précisément, sur ce dernier, signalons la nidification de deux couples dans un Peuplier d'Italie « siamois », de part et d'autre de l'arbre, avec la présence d'un troisième nid dans un arbre situé à environ 150 mètres du premier et d'un quatrième dans l'anfractuosité du mur d'une vieille bâtisse. Ces densités élevées ne peuvent s'expliquer que par l'abondance de la nourriture, notamment des campagnols et des gros insectes.

Sur d'autres secteurs I.G.N., notamment celui de Mornant, mais plus particulièrement sur les zones de moyennes montagnes, les densités se sont avérées bonnes avec un couple pour moins de 2 km², là où les prairies généralement humides alternent avec les champs cultivés en bordure de bosquets. On trouve le Faucon crécerelle dans la plupart des bocages, mais les territoires ne se partagent pas et les querelles entre couples, et même avec d'autres rapaces plus gros, sont fréquentes. Sur les vieux bâtiments de fermes et les grands arbres stratégiques, les générations

se succèdent, mais les territoires sont ainsi jalousement gardés et préservés de l'intrusion des voisins.

Certains couples de Faucons crécerelles se sont installés dans la ville de Lyon. Là, la répartition est relativement homogène, les oiseaux évitant d'entrer en compétition avec d'autres. Pas moins de 17 couples ont été comptabilisés dans l'agglomération lyonnaise et sa banlieue au cours de l'enquête. Ces oiseaux choisissent généralement les zones où se trouvent les espaces verts comme le parc de la Tête d'Or, le campus de la Doua, les champs captants de la Pape ou les quartiers plus tranquilles de la Croix-Rousse ou de Villeurbanne. Notons, toutefois la présence de deux couples nicheurs, en 2000, entre les places Carnot et Bellecour. Ces oiseaux semblent se spécialiser dans la chasse aux Moineaux domestiques *Passer domesticus* et il est donc rare de les voir effectuer du surplace à la recherche des rongeurs car ils pratiquent le vol de « fonds », se spécialisant à l'instar de l'Épervier d'Europe. Le taux de

réussite n'est pas obligatoirement inférieur à ce qu'il serait normalement en milieu rural : en 1984, un couple ayant niché dans une jardinière située au 8^{ème} étage d'un immeuble de Saint-Priest aurait ainsi donné pas moins de 7 jeunes à l'envol !

Il se pourrait que les Faucons crécerelles des villes soient affectés par la diminution du nombre de Moineaux domestiques dans l'agglomération. En 2001 et 2002, j'ai constaté le déclin du Moineau domestique dans le quartier des Charpennes et corrélativement très peu de Faucons crécerelles dans le ciel urbain. L'année 2003, j'ai vu remonter les effectifs de Moineaux domestiques à un niveau normal (une quinzaine d'individus dans les jardins autour de mon immeuble) et, depuis, un mâle de Faucon crécerelle est réapparu régulièrement tentant de surprendre les passereaux.

Protégé par les Annexes II des Conventions de Berne, Bonn et Washington et C1 du Règlement C.E.E. / C.I.T.E.S., c'est une espèce à surveiller étroitement car elle présente à l'heure actuelle un déclin généralisé en Europe. Les causes en sont, principalement, la disparition des



pâturages et des friches, souvent remplacées par des monocultures intensives qui ne lui sont pas favorables, car souvent traitées par des pesticides ou rodenticides de manière intensive. Elles induisent inéluctablement la diminution de ses ressources alimentaires. Et, lorsqu'une espèce aussi féconde, soumise à des fluctuations annuelles d'effectifs en corrélation avec celles de ces proies, ne maintient pas ses populations, c'est qu'un ou plusieurs facteurs limitants plus chroniques persistent dans son environnement.

Que ce soit à la campagne ou en ville, le Faucon crécerelle est donc une espèce qui mérite toute notre attention et qui se révèle être l'un de nos meilleurs indicateurs biologiques de la santé de notre environnement. Souhaitons-nous de préserver au mieux la nature pour que les générations futures puissent encore voir voler ce petit faucon dans le ciel.

Bertrand DI NATALE

Bibliographie :

CORA-Drôme (2003). *Oiseaux de la Drôme, Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme.* CORA-Drôme, Romans : 311 pages.

CORA Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, 1977-2000.* CORA éditeur, Lyon : 336 pages.

DI NATALE B. (2001). *Enquête nationale 2000-2001. Estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône.* CORA-Rhône, Lyon.

GENSBOL B. (1993). *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.* Delachaux & Niestlé, Lausanne : 384 pages.

GEROUDET P. (1965-1984). *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe.* Delachaux & Niestlé, Neuchâtel : 427 pages.

MANDRILLON L. (1989). La migration des oiseaux à Dardilly (69-Monts du Lyonnais). *L'Effraie* n°7 : 61-90. CORA-Rhône, Lyon.

MULLARNEY K., SVENSSON C., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999). *Le guide Ornitho.* Delachaux & Niestlé, Paris.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* Paris, Société Ornithologique de France : 776 pages.

THIOLLAY J.M. (2006). Rapaces nicheurs de France : état des populations en 2005 et perspectives d'avenir. *Ornithos* 13-3 : 174-191.

THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) (2004). *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation.* Delachaux & Niestlé, Paris : 176 pages.

VANSTEENWEGEN C. (1998). *L'histoire des oiseaux de France, Suisse et Belgique.* Delachaux & Niestlé, Lausanne : 336 pages.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989.* Paris, Société Ornithologique de France : 776 pages.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1991). *Atlas des oiseaux de France en hiver.* Paris, Société Ornithologique de France : 575 pages.



Photo : Christian MALIVERNEY

Le comptage *WETLANDS* 2007 dans le Rhône

Olivier ROLLET et Dominique TISSIER

Le mois de janvier est pour les ornithologues surtout le mois du comptage international des oiseaux d'eau dit "comptage *Wetlands International*". C'est un comptage annuel des oiseaux d'eau, réalisé par plus de 15.000 observateurs le week-end de mi-janvier dans tous les pays d'Europe et plus d'une centaine dans le monde. L'objectif est d'avoir une idée la plus précise possible des tendances d'évolution de ces oiseaux liés à ces milieux si sensibles que sont les zones humides. Et par conséquent d'avoir aussi une information sur l'état de conservation de ces écosystèmes souvent menacés.

Ces comptages internationaux d'oiseaux, ont débuté en 1967, d'abord sous les auspices du BIRS (Bureau International de Recherche sur la Sauvagine), puis du BIROE (Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau et les Zones Humides) et, enfin, de *Wetlands International*, organisme basé à Wageningen aux Pays-Bas.

En France, depuis 1987, le service "Etudes et Recherches" de la LPO coordonne les comptages. Près de 1000 personnes d'une centaine d'associations ou organismes comptent chaque année environ 2 à 3 millions d'oiseaux sur plus de 1500 sites. La LPO se charge de la synthèse nationale et de la contribution française aux inventaires internationaux. Si les premières années, seuls les anatidés et les foulques étaient dénombrés, aujourd'hui tous les oiseaux d'eau sont concernés, soit plus de 150 espèces, comprenant les limicoles, les grèbes, les cormorans, les ardéidés, les laridés, etc.

Les synthèses réalisées par la LPO (laridés, anatidés et foulques) et l'Université de Rennes (limicoles côtiers) mettent en évidence l'importance internationale de nombreux sites français pour l'hivernage des espèces dont les populations occupent les zones couvertes par la voie de migration est-atlantique qui va de l'arctique sibérien à l'Afrique tropicale.

Au moins 25 sites français atteignent ou dépassent les seuils définis par la convention de RAMSAR qui qualifie l'importance internationale des zones humides : effectifs d'au moins une espèce atteignant 1% de la population mondiale estimée. Ces critères dits de RAMSAR contribuent à identifier les ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux). Dans l'Union Européenne, ces zones ont vocation à être classées en ZPS (Zones de Protection Spéciales) au titre de la Directive européenne "Oiseaux".

Par ailleurs, près de 35 sites français hébergent plus de 20 000 oiseaux d'eau chaque année, ce qui leur confère également une importance internationale.

Cette année, c'est les 13 et 14 janvier que l'ensemble des zones humides d'Europe (baies, estuaires, fleuves, zones littorales, étangs, plans d'eau, lacs, plaines alluviales, marais, etc.) a été prospecté par les ornithologues.

Dans le Rhône, le CORA-Rhône participe bien sûr à cette grande opération et Olivier ROLLET a encadré une équipe de près de 50 personnes qui se sont réparties sur les principaux sites du département : Parc de Miribel-Jonage et Grand Large, barrage de Pierre-Bénite et port Edouard Herriot, Saône, Rhône et canaux. Le lac des Sapins à Cublize, Jons et le Parc de la Tête d'Or ont été prospectés, mais ne rentrent pas dans les sites choisis pour le comptage *Wetlands*.

Nous avons compté **9452 oiseaux**, dont 8378 sur les sites *Wetlands* proprement dits. C'est très peu, quasiment la moitié du chiffre de 2006. Ceci s'explique facilement par la douceur



exceptionnelle des températures de ce début d'hiver où l'on a entendu les premiers chants de mésanges dès les premiers jours de janvier, observé une chauve-souris en vol au centre de Lyon par 14°C le 9 janvier (obs. pers.) et noté même quelques reproductions de Merles noirs !

La neige est arrivée sur Lyon le 24 janvier suivie d'un coup de froid d'une dizaine de jours qui a poussé beaucoup d'oiseaux vers le sud. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons environ 5500 Fuligules milouins à Miribel-Jonage le 28 janvier (O. ROLLET & D. TISSIER) au lieu des 48 comptés le 13 !...

Mais le bilan de cette journée doit se faire au niveau européen et international.

Le tableau de la page suivante donne les effectifs par espèce et par site. A noter la présence remarquable d'une **Macreuse brune** *Melanitta fusca* mâle de premier hiver qui a stationné assez longtemps au Grand Large, avec un beau groupe de **Garrots à œil d'or** *Bucephala clangula*, un **Canard siffleur** *Anas penelope* et un **Fuligule nyroca** *Aythya nyroca* à Miribel-Jonage.

Index (de A à V) des sites sur le tableau :

- A Saône amont, au nord de Trévoux
- B Saône aval, du Pont Kitchener à Lyon jusqu'au pont de Trévoux
- Parc de Miribel-Jonage :**
 - C Les Grands Vernes
 - D Lac d'Emprunt
 - E Lac des Simandières
 - F La Forestière
 - G Lac des Allivoz
 - H L'Ile Paule
 - I Lac du Drapeau
 - J Pont de Meyzieu
 - K Lac de la Bletta et Lône des Pêcheurs
 - L Les Eaux bleues : Fontanil et ancien camping
 - M Les Eaux Bleues : l'Ile aux Mouettes et le Chemin du Drapeau
 - N Les Eaux Bleues : la « Mama »
 - O Les Eaux Bleues
 - P Canal, gué et champs captants
- Q Canal de Jonage, usine de Cusset
- R Le Grand Large
- S Barrage de Pierre-Bénite et Port Edouard Herriot
- T Cublize et lac des Sapins
- U Parc de la Tête d'Or
- V Jons et Lône des Pêcheurs

Merci à tous les participants :

Eric BROUTIN, Jean BURTIN, Marcel CALLEJON, Nicole CARRET, Romain CHAZAL, Eliane CROZE, Christophe D'ADAMO, Pauline DELOS, Bertrand DI NATALE, Michel DUPUPET, Thomas FOURNIER, Laura GIRAUD, Brigit GORIS, Daniel GRAND, Silvère GUERRY, Roger GUION, Fanny IET, Jonathan JACK, Pierre-Yves JUILLET, Jacqueline LAPIERRE-LEYNAUD, J. LARUE, Jean-Paul MALOD, Anaël MARCHAND, Franck et Florence MARCON, Martine MATHIAN, Max MEGARD, Thibault MESKEL, Elodie MILLET, Isabelle NOIRARD, Philippe PADES, Jacques PALLAMA, Cédric PATINAUD, Martine RAVET, Christelle RIFFE, Nicolas RIVOLLIER, Olivier ROLLET, Jean-Paul RULLEAU, Danièle SCHMITT, Pascale SINKO, Dominique TISSIER, Angeline VALERO, Myriam VERDIER, Alexis VERNIER et ceux que nous aurions oublié de noter...

WETLAND 2007	Saône Amont	Saône Aval	PARC DE MIRIBEL JONAGE																Grand Large	Pierre- Bénite	TOTAL Wetland 2007	TOTAL Wetland 2006	AUTRES SITES			TOTAL Autres sites
<i>repères des sites</i>	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	total	R	S			T	U	V	
GREBE CASTAGNEUX	10		3	4		14	2	8	40							25		96	9	2	117	81		11		11
GREBE JOUGRIS																										0
GREBE HUPPE	18		12		1	7	8	4	47		4	1		5		5		94	106	6	224	365		2	1	3
GREBE ESCLAVON																						1				0
GREBE A COU NOIR																										0
GRAND CORMORAN	37	73	2			3	2		62		1	60		3		11	3	147	162	32	451	594	1	26	6	33
HERON CENDRE	12	8	5			2	1	1	10		1	1		1		6		28	12	4	64	112	1	20	9	30
GRANDE AIGRETTE																						1				0
OIE CENDREE	2																				2			33		33
BERNACHE DU CANADA	1																				1					
CYGNE TUBERCULE	60	44	6				2		4			6		4	7	8		37	33	6	180	162		4		4
CANARD SIFFLEUR			1															1			1	1				
CANARD CHIPEAU									6									6			6	61				
SARCELLE D'HIVER			85						21									106			106	244				
CANARD COLVERT	37	99	32			7		1	67		6	24	3	11	13	15	19	198	65	47	446	318	172	140	2	314
CANARD SOUCHET																						6				
NETTE ROUSSE									16		23	10						49	1		50	28				
CANARD ind.	2																				2	10				
FULIGULE MILOUIN						8	2	1	37									48	7	2	57	2866		65		65
FULIGULE NYROCA																1		1			1	9				
FULIGULE MORILLON	8		6			42	2	12	201			3				5		271	21	27	327	219		85		85
FULIGULE indet.																						2				
EIDER A DUVET			1															1			1	4				
MACREUSE BRUNE																			1		1					
GARROT A OEIL D'OR														1				1	22		23	29				
HARLE BIEVRE																			2		2	5				
RALE D'EAU																										
POULE D'EAU	2	5														2	8	10	7	2	26	24		88		88
FOULQUE MACROULE	19	6	547	28	73	41	505	145	492		152	2100		5	45	86	9	4228	598	15	4866	9897		77	6	83
VANNEAU HUPPE	80											1						1			81	151				
CHEVALIER CULBLANC																						3				0
CHEVALIER GUIGNETTE	1								1					1				2			3	4				
GOELAND CENDRE																						8				
GOELAND LEUCOPHEE	2								9			5						14	16		32	14		3		3
GOELAND BRUN																						1				
MOUETTE RIEUSE	106	285	3			4			6			195		3	26	240	330	807	87	16	1301	1269		333		333
Iaridés ind.																						2				
MARTIN-PECHEUR			1				1									1		3	2		5	7		1		1
TOTAUX 2007	397	520	704	32	74	128	525	172	1019	0	187	2406	3	34	91	405	369	6149	1151	159	8376	16498	174	888	24	1086
Diversité spécifique	16	7	13	2	2	9	9	7	15	0	6	11	1	9	4	12	5	22	17	11	27	32	3	14	5	19
totaux 2006	658	722																13690	1160	268	16498					

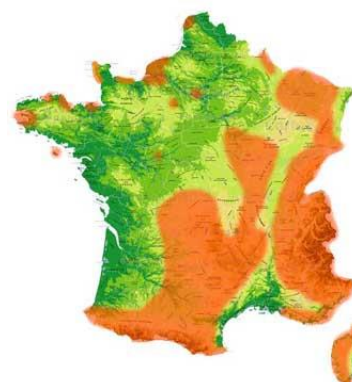
Nidification du Faucon pèlerin dans le *Grand Lyon* : reproduction et pose de nichoirs à Feyzin

Dominique TISSIER, Vincent GAGET

Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus*, espèce prestigieuse s'il en est, a bien failli disparaître de France, puisque l'on ne recensait qu'à peine 200 couples dans les années 1970, alors qu'une estimation de 1000 à 1500 couples avant 1945 avait été avancée par les frères TERRASSE précurseurs de la protection des rapaces en France. Le piégeage et la destruction volontaire, les mauvais usages de la fauconnerie, et surtout l'empoisonnement par les pesticides organochlorés agricoles (DDT, Lindane, PCB, etc.) en étaient les causes principales (MONNERET 2007). Ces produits chimiques ont la particularité de se fixer et de s'accumuler dans les graisses animales, puis d'être libérés dans l'organisme du prédateur à l'occasion de fortes dépenses énergétiques. Ceci provoque la mort de l'oiseau ou des embryons dans l'œuf, mais l'effet le plus connu est l'amincissement de la coquille des œufs qui ne résistent alors plus au poids du couveur.

A partir des années 1980, le Faucon pèlerin a, très progressivement, reconquis des territoires perdus, grâce à plusieurs facteurs combinés : une réglementation plus stricte de l'usage des pesticides, l'acquisition du statut d'espèce protégée en 1972 et la surveillance des aires organisée par les associations comme le F.I.R.. Aujourd'hui, 1100 à 1400 couples occupent le territoire français (THIOLLAY 2006), dont environ 300 en Rhône-Alpes.

En France, le Faucon pèlerin est nicheur au sud-est d'une ligne qui va des Pyrénées-Atlantiques aux Ardennes, principalement dans le nord des Alpes, les Pyrénées, le Massif Central, le Jura et les Vosges. Il a re-colonisé ses bastions d'autrefois, mais des couples se sont ré-installés aussi sur les falaises littorales de la Manche et de la Bretagne (carte ci-contre : MONNERET 2004). En hiver, on peut le rencontrer sur tout le territoire, parfois même en milieu urbain.



S'il reste principalement inféodé aux parois et falaises calcaires, on a constaté depuis plusieurs années une stagnation, voire une régression de l'espèce sur ses sites traditionnels des Alpes, du Jura, des Vosges ou du Massif Central, due à la pratique croissante d'activités humaines dérangeantes comme le parapente, l'escalade, etc., mais aussi à l'utilisation d'aires moins favorables et soumises à la prédation du Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* ou de petits carnivores, les sites les plus favorables étant déjà occupés.

De ce fait, les oiseaux ont eu tendance à rechercher d'autres sites de nidification plus éloignés des falaises de montagne et l'on a vu ainsi des couples s'installer sur les falaises côtières, mais aussi en plaine dans des carrières ou sur des bâtiments.

L'installation de couples en milieu urbain, sur des sites artificiels : églises, centrales nucléaires, usines, cheminées, pylônes, immeubles, etc. est en assez forte augmentation principalement depuis le début du XXI^e siècle. La mise en place de nichoirs ou l'aménagement d'aires artificielles (plateformes) ont localement facilité ces premières reproductions. La présence de l'espèce en ville a, bien sûr, un intérêt dans la limitation des effectifs de pigeons

domestiques et cet argument est souvent mis en avant par les associations de protection de la nature auprès des mairies pour inciter à favoriser l'installation de l'espèce en ville plutôt que d'utiliser des méthodes de destruction ou de stérilisation des colombidés urbains.

Les premiers sites urbains à avoir été occupés ont été des tours aéro-réfrigérantes de centrales nucléaires, comme à Cattenom (Moselle) depuis 1995 (L.P.O. Mission F.I.R. 2004), et des églises du sud-ouest comme la cathédrale d'Albi depuis les années 1950.

L'espèce est aujourd'hui présente dans de nombreuses villes et plusieurs aménagements d'aires ou installations de nichoirs ont été réalisés :

A Strasbourg, elle a niché en plein centre ville dès 2002 (MICHEL 2007).

A Mulhouse, un nichoir a été installé sur le temple Saint-Etienne en 2000.

A Altkirch, un nichoir est posé sur un silo de cimenterie depuis 1996.

A Belfort, le Faucon Pèlerin est cantonné depuis 5 à 6 ans sur la ville (MARCONOT 2003), où il a tenté vainement de nicher sur la forteresse et une première aire artificielle a été placée en 2006 sur l'église Saint-Joseph, puis un nichoir est installé dans la cathédrale Saint-Christophe en 2007 (MARCONNOT in MONNERET 2007).

A Lunéville, il a niché sur l'église Saint-Jacques en 2006 avec deux jeunes à l'envol (MICHEL 2007) après plusieurs hivernages d'une même femelle de l'hiver 2002/2003 à l'hiver 2004/2005.

A Limoges, un nichoir est placé sur la cathédrale.

A Brest, la cimenterie Lafarge est équipée d'un nichoir, mais il a été occupé par un couple de Faucons crécerelles *Falco tinnuculus* en 2005. Un autre nichoir vient d'être installé sur le Pont de la Recouvrance, dans la zone portuaire où l'espèce est souvent observée.

A noter aussi la présence d'un couple sur la cheminée de la centrale thermique d'Ambès (Gironde).

A Nantes, une femelle adulte est observée depuis trois ans sur l'église Saint-Clément (GASNIER in MONNERET 2007), de septembre à mars, en attendant une reproduction !

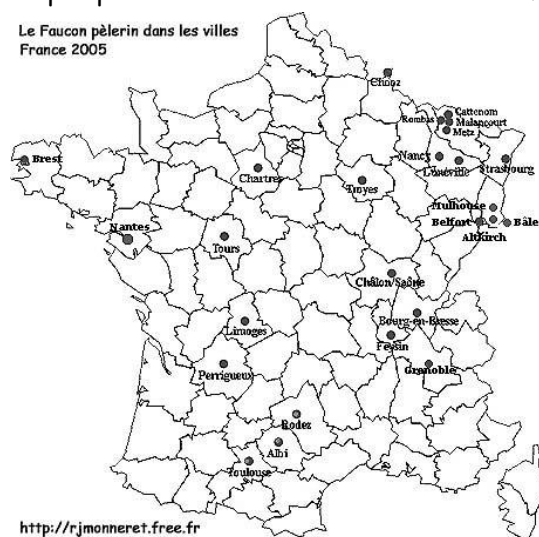
A Chartres, l'hivernage sur la cathédrale est noté depuis 2004.

Depuis l'hiver 2001-2002, une femelle adulte a pris l'habitude d'hiverner sur la cathédrale de Tours. Elle arrive fin septembre ou début octobre et reste jusqu'en début mars. Elle a toujours été observée seule...

La cathédrale de Rodez est visitée par le Faucon pèlerin depuis 2000. Devant la présence répétée d'un couple depuis 2003, en période de reproduction, deux aménagements d'aires ont été effectués, en profitant d'un échafaudage placé en 2005 pour travaux, sur des niches pour statues non utilisées, orientées à l'est et situées à 55 mètres de hauteur. Un cordon de mortier en périphérie des socles de statue a été mis en place afin de maintenir une couche de sable dans

laquelle les faucons pourront creuser leur cuvette de ponte. En effet, les oiseaux ont l'habitude de faire une légère excavation sur l'aire pour placer leurs œufs.

A Chalon-sur-Saône, l'espèce est présente sur la ville et ses environs depuis au moins une dizaine d'années (MEZANI in MONNERET 2007). En 2005, deux couples se sont reproduits avec succès dans des carrières. L'un d'eux a changé de carrière en 2006 à cause de travaux dans la première. Les falaises sont rares en Saône-et-Loire, bien que prestigieuses (Solutré), mais très fréquentées par



l'homme, ce qui contraint le Faucon pèlerin à se rabattre sur les carrières. Mais le Grand-duc y est déjà bien implanté. De rares Faucons pèlerins y sont observés en période de reproduction, mais sans suite. Un nichoir a été installé sur un silo de l'entreprise UCOSSEL. Une femelle y était régulièrement vue en hiver, chassant dans la ville de fin septembre à début avril. Un couple de Faucons crécerelles y a niché en 2005. La femelle pèlerin n'est hélas pas revenue cet automne.

Plus près de Lyon, dans le département de l'Ain, à Bourg-en-Bresse Un nichoir doit être installé dans l'église Notre-Dame où deux individus utilisent le promontoire pour préparer leurs attaques sur les pigeons.

L'espèce est aussi notée à Metz, Pont-à-Mousson, Toulouse, Bordeaux, Périgueux, etc.

En Suisse, il y a eu une tentative de reproduction à Genève en 2005. A Bâle, sept nichoirs furent placés au début des années 90, le plus souvent utilisés par des Faucons crécerelles. En 1995, a eu lieu une première nidification du Faucon pèlerin (sur une cheminée de l'IWB) avec trois jeunes à l'envol : l'aire est à 105 mètres de haut à 200 mètres de la rive gauche du Rhin dans le nord de Bâle. Le nichoir a été utilisé tous les ans jusqu'en 2001, le plus souvent avec envol de jeunes. En 2002, des Faucons pèlerins ont été observés sur le nichoir de la tour Novartis, à 78 mètres de haut, juste sur la rive droite du Rhin. Il y a 520 mètres entre les deux nichoirs qui sont orientés l'un vers le nord à l'IWB et l'autre vers l'est sur la tour Novartis ; les pèlerins ne se voient donc pas directement d'un nid à l'autre, mais pouvaient se voir dès qu'ils se perchaient au-dessus du nichoir. Cette cohabitation peut s'expliquer par la quantité de proies disponibles (pigeons et mouettes surtout) (KERY, PULFER & PREISWERK 2005 in MONNERET 2007).

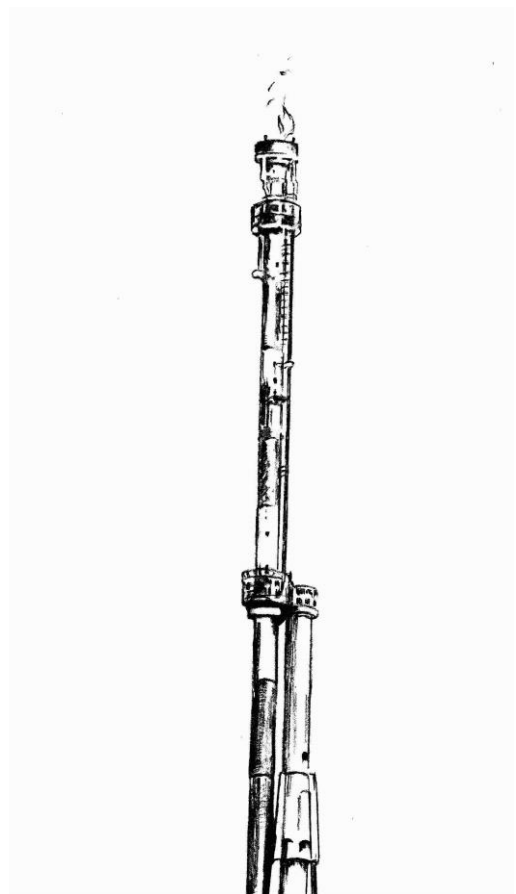


Photos : Hervé MICHEL www.oiseaux-nature.com

A Nancy, où l'espèce est particulièrement bien suivie (BEHR 2006), quelques Faucons pèlerins sont observés régulièrement sur certains monuments, comme la Basilique Saint-Nicolas à Saint-Nicolas-de-Port, et surtout la basilique Notre-Dame de Lourdes, où un couple est découvert durant l'hiver 2003/2004. La première nidification lorraine a lieu sur ce bâtiment en 2004 (MICHEL 2007). En 2005, le même couple s'installe sur une cheminée de l'usine Novacarb dans la commune de Laneuveville-devant-Nancy, au lieu-dit La Madeleine, à huit kilomètres de la basilique. A noter que cette cheminée a un peu le même aspect que la torchère de Feyzin dont il sera question plus loin. L'aire y est aménagée sur un ancien nid de corneilles, solidement arrimé au grillage de la deuxième passerelle de maintenance (à 68 mètres du sol), protégé des vents dominants. Un poussin est malheureusement tombé au sol cette année-là, une jeune femelle sera également récupérée au sol avec une fracture, mais soignée en centre de soins et relâchée avec un émetteur radio, un troisième jeune s'étant envolé normalement. En 2006, le couple échoue

dans une première reproduction sur la basilique, puis s'installe sur un nouveau site : une minoterie industrielle de Nancy, dans une gouttière, site qui sera abandonné en avril sans succès.

On voit que l'espèce est relativement peu exigeante sur l'esthétique et la nature fonctionnelle du monument à condition que sa hauteur en soit suffisante. Il convient aussi que les proies soient abondantes, puisque, lors du nourrissage des jeunes, les oiseaux ne s'éloignent qu'assez peu de leur aire. Pour ces couples urbains, les pigeons sauvages ou domestiques représentent environ 60% du total des proies, les étourneaux de 20 à 40% ; localement les Martinets noirs *Apus apus* peuvent représenter jusqu'à près de 20% des proies. Grives et merles sont aussi au menu, ainsi que quelques corvidés, peu de petits passereaux, et, occasionnellement, de jeunes Faucons crécerelles (MONNERET 2007). A noter que les oiseaux chassent aussi de nuit quand l'éclairage urbain le leur permet, en particulier lorsque de gros projecteurs illuminent les grands monuments. Les pigeons sont alors particulièrement vulnérables. En hiver, les Mouettes rieuses *Larus ridibundus* peuvent localement payer aussi leur tribut à ces redoutables chasseurs.



Dans le Rhône, le CORA-Rhône enregistrait une première réinstallation de l'espèce en 1996 sur une falaise de Couzon-au-Mont-d'Or avec une femelle adulte observée en juin accompagnée d'un jeune volant. Mais cette reproduction n'a pas eu de suite. La présence d'un couple de Grands-ducs d'Europe installé sur cette paroi en est sans doute la cause. L'enquête « rapaces » ne rendra compte d'aucune présence de nicheurs ailleurs dans le département (DI NATALE 2001).

A noter toutefois plusieurs citations hivernales en centre ville à Lyon et une observation récente sur un clocher de Villefranche-sur-Saône le 3 février 2007 (G. CORSAND comm. pers.).

Depuis 1996, le CORA-Rhône étudie l'avifaune des Grandes Terres, ensemble de terres agricoles sises sur les communes de Corbas, Feyzin et Vénissieux, celle des îles et berges du Rhône de Pierre-Bénite à Givors et celle de la raffinerie de Feyzin, dans le cadre de divers programmes d'études réalisés pour le Grand Lyon, le CRBPO ou le SMIRIL. En 2001, une femelle de Faucon pèlerin était abattue par un « chasseur » dans le bois Beauvais aux Grandes

Terres. Plusieurs observations de l'espèce ont été rapportées sur ces sites les années suivantes, avec, en corrélation, une diminution des effectifs de pigeons.

Le 30 avril 2005, un couple de Faucons pèlerins est observé posé sur la torchère sud de la raffinerie de pétrole de Feyzin sous une plate-forme de maintenance située à plus de 60 mètres de hauteur (GAGET 2006). La raffinerie est située entre l'autoroute A7 et le fleuve Rhône, avec, le long des rives, des milieux naturels assez attractifs pour les oiseaux, migrants de passage ou nicheurs locaux. La torchère est au cœur d'un immense complexe industriel peu attractif pour nous humains naturalistes, mais présente des cavités propices à l'installation d'une aire à l'abri des intempéries et surtout des dérangements puisque l'accès par le service

d'entretien y est très peu fréquent (une fois tous les six ans). En mai, la présence de l'aire sous cette plate-forme est confirmée, avec une double entrée à l'est et à l'ouest, mais la reproduction semble avoir échoué sans raison déterminée.

A noter la ressemblance certaine de la torchère avec la cheminée de Nancy que l'on voit sur la photo ci-contre, la proximité du fleuve comme à Bâle et les valeurs toujours assez voisines des hauteurs des aires.

En 2006, donc, l'espèce était attendue avec intérêt, mais l'observation est difficile sur ce site fortement industrialisé et classé « SEVESO ». La présence du couple est avérée. Mais il faudra attendre le 17 juin 2006 pour voir un oiseau se poser maladroitement sur la torchère. Est-ce un jeune encore inexpérimenté au vol hasardeux ? Une femelle arrive en vol avec une proie... L'oiseau adulte passe alors son butin au premier oiseau. C'est fait ! Après dix ans de présence hivernale de l'espèce dans l'agglomération lyonnaise, il y a donc bien eu en 2006 reproduction du Faucon pèlerin sur la torchère de la raffinerie de Feyzin, avec au moins un jeune à l'envol.

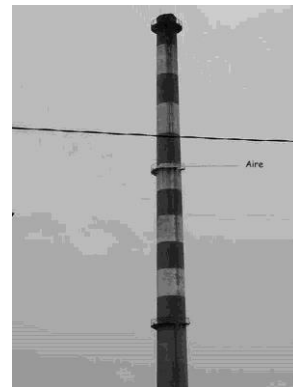


Photo : Hervé MICHEL

Suite aux observations de l'espèce sur ce secteur, le CORA-Rhône décidait parallèlement de procéder à l'installation de deux nichoirs à Faucon pèlerin sur chacun des châteaux d'eau qui jouxtent le plateau agricole des Grandes Terres cité plus haut et fréquenté par bon nombre de corvidés et de pigeons.

Le projet était prévu de longue date puisque l'opération avait été proposée depuis 10 ans aux différents partenaires : mairies, *Grand Lyon*, entreprises, etc... C'est la problématique « corvidés et colombidés » qui a permis de déclencher les décisions, d'obtenir les 12 autorisations nécessaires et de débloquer 5 000 € nécessaires à la fabrication, à la négociation et à l'étude de faisabilité, puis enfin à la pose par une entreprise spécialisée. Les gros moyens ont été employés puisque l'installation a été coordonnée avec une opération de contrôle par RTE de ses lignes électriques voisines **par un hélicoptère** ! Et c'est le 11 octobre 2006 qu'une équipe du CORA-Rhône, ainsi largement renforcée, a procédé à la pose de deux nichoirs à Faucon pèlerin sur les châteaux d'eau.



Chaque nichoir fut ainsi hissé en deux minutes et demie sur le toit d'un château d'eau. Mais des caméras avaient été installées un peu partout pour ne rien rater du spectacle... Agriculteurs, photographes, journaux, radios et télévisions de toutes les chaînes avaient répondu présent pour voir cette installation extraordinaire !

Les nichoirs ont été réalisés avec un contre-plaqué marine de 22mm d'épaisseur recouvert à l'extérieur par une toile goudronnée, suivant le Cahier Technique de la LPO « aménagement pour la nidification du Faucon pèlerin » (LPO Mission FIR 2004). Les nichoirs font 80cm de largeur, 50cm de profondeur (plus une planche d'envol de 50cm) et 40cm de hauteur. Les deux animateurs du CORA-Rhône, Magalie et Fabien DUBOIS, qui ont une bonne expérience de la fabrication de nichoirs, quasi professionnelle, en milieu scolaire, ont encadré leur réalisation sans difficulté.

Le premier nichoir est installé dans un réservoir situé au cœur d'un espace céréalier de 400ha sans vis à vis. Le réservoir est un peu bas, le nichoir est installé à 35 mètres face au nord-est. Le second nichoir est placé à 3km du premier au cœur d'une cité HLM sur un réservoir un peu plus grand, à 50 mètres de hauteur, face au nord-est.



Avec tant d'énergie déployée, se pourrait-il que nos installations puissent attirer un jour un couple, ou pourquoi pas deux, sur cet espace qui semble si propice ?

Depuis cette installation, nos amis et voisins de la LPO-Loire ont, eux aussi, procédé à l'installation de deux nichoirs. Suite à la découverte par Joël VIAL d'un couple de Faucons pèlerins sur la grande cheminée centrale de l'entreprise Euroform, ex-site du GIAT, à Saint-Chamond (42) en octobre 2006, la LPO-Loire a pu obtenir l'autorisation de la pose de trois nichoirs fabriqués bénévolement par Jean-Pascal FAVERJON. L'un a été posé le 8 janvier 2007 sur la grande cheminée, avec l'aide de l'entreprise villeurbannaise TSC (Travaux Sur Cordes) spécialisée dans les interventions sur chantiers difficiles, un deuxième, plus facilement par

l'intérieur du clocher, sur l'église Notre-Dame, en plein centre ville. La troisième installation est prévue sur l'église d'Izieux.

Il n'y a plus qu'à attendre les oiseaux et espérer que tous ces efforts permettront à l'espèce de prospérer dans ces écosystèmes si différents de leurs falaises naturelles.

Dominique TISSIER, Vincent GAGET
CORA-Rhône

Dernier rebondissement : *les chasseurs ne veulent pas entendre parler du Faucon pèlerin ! C'est ainsi que s'étalait le titre d'un article du Progrès du 1^{er} février 2007. A Mions, commune voisine de Feyzin, le président de l'Amicale de chasse menace : « Nous n'accepterons pas un Faucon pèlerin sur notre commune..... ce prédateur des pigeons, perdrix et... lièvres (sic !). Nous demandons la limitation de la prolifération (re-sic !) du rapace..... On nous impose le Faucon pèlerin alors qu'on freine les sociétés de chasse qui souhaitent limiter les nuisibles (fouines, corbeaux, etc.) et qui demandent la relance du Lapin de garenne (re-re-sic !). »* Le lapin est classé nuisible pour les cultures et les corbeaux sont évidemment parmi les proies favorites du faucon (NDLR) !!!!!... Mieux vaut en rire qu'en pleurer !

Bibliographie

Base de données du CORA - M.R.E. Lyon.

BEHR F. (2006). *Suivi du couple de Faucons pèlerins de Nancy.* <http://p.behr.free.fr>

CORA Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.* CORA éditeur, Lyon.

DI NATALE B. (2001). *Enquête nationale 2000-2001. Estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône.* CORA-Rhône, Lyon.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France.* Avifaune de la France métropolitaine. Nathan, Paris.

DUQUET M. (1993). *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés.* Museum National d'Histoire Naturelle. ECLECTIS, Paris.

DUQUET M. (1996). *Le Faucon pèlerin Falco peregrinus.* Ornithos 3-1 : 38-39.

GAGET V. (2006). *Nidification du Faucon pèlerin dans le Grand Lyon.* L'Effraie n°17 : 28-32, CORA-Rhône, Lyon.

GENSBØL B. (1993). *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du nord et du Proche-Orient.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.

GEROUDET P. (1965-1984). *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe.* Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.

GUILLEMONT A., ROBERT J.-C., BELLARD J. (1995). *Le Faucon pèlerin niche de nouveau en Normandie.* Ornithos 2-2 : 92-93.

L.P.O. Mission F.I.R. (2004). *Cahier technique "Faucon pèlerin".* LPO éditeur, Rochefort.

MARCONOT B. (2003). Comportement de chasse nocturne du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* à Belfort. *Ornithos* 10-5 : 207-211.

MICHEL H. (2007). *Suivi du Faucon pèlerin à Lunéville.* <http://www.oiseaux-nature.com>

MONNERET R.-J. (2007). <http://rjmonneret.free.fr/PelerinRegions>

MONNERET R.-J. (2001). *Le Faucon pèlerin.* Delachaux & Niestlé, Paris.

MONNERET R.-J. in THIOLLAY J.M. et BRETAGNOLLE V. (coord.) (2004). *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation.* Delachaux & Niestlé, Paris : 176 pages.

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTROM D., GRANT P.J. (2000). *L'album ornitho.* Delachaux & Niestlé, Paris.

THIOLLAY J.M. (2006). Rapaces nicheurs de France : état des populations en 2005 et perspectives d'avenir. *Ornithos* 13-3 : 174-191.



AUTOUR DE LA BAIE DE L'AIGUILLON

21 au 24 septembre 2006

Jean-Paul RULLEAU

La baie de l'Aiguillon est une vaste réserve naturelle partagée entre la Vendée (2300 ha) et la Charente-Maritime (2600 ha) par l'estuaire de la Sèvre Niortaise, s'étendant sur la zone maritime et la façade littorale du Marais Poitevin, du nord de la Pointe de l'Aiguillon au sud de la Pointe Saint-Clément. La baie se constitue de deux milieux naturels principaux : la vasière (slikke) et les prés salés (schorre ou mizottes), ce qui en fait l'un des premiers sites d'hivernage des oiseaux d'eau de France (30 à 45000 limicoles, 20 à 35000 anatidés en janvier), en raison d'une productivité biologique exceptionnelle (notamment une Graminée ou Poacée, la **Puccinellie maritime** *Puccinellia*

maritima, ressource alimentaire essentielle pour les oies, bernaches et canards ; également les mollusques et vers qui nourrissent les limicoles) et de sa situation sur la voie de migration Est-Atlantique. La baie est ainsi le premier site français d'hivernage pour la **Barge à queue noire** *Limosa limosa* et l'**Avocette élégante** *Recurvirostra avosetta*, le second pour l'hivernage du **Bécasseau maubèche** *Calidris canutus* et de l'**Oie cendrée** *Anser anser*, et un site majeur pour le **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna*. Cet écosystème biologique très riche favorise les activités humaines liées notamment à la mytiliculture (élevage des moules).

L'aspect actuel de la baie est dû aux travaux d'endiguement qui ont débuté dès le Moyen-âge jusqu'en 1965 et ont permis de gagner sur l'océan près de 100000 hectares de l'ancien Golfe des Pictons (ainsi nommait-on, au début de notre ère, les habitants du Poitou) pour créer le Marais Poitevin. Au fur et à mesure des aménagements hydrauliques, des polders agricoles ont été ainsi créés tout autour de l'anse. Les canaux de drainage et les rivières du Marais Poitevin aboutissent dans la baie.



Photo Jean-Paul RULLEAU

Au rythme quotidien des marées, les prés salés apparaissent, puis les vasières immenses se découvrent avant, au flux montant aux plus forts coefficients, l'immersion quasi totale de la baie, contrôlée par les digues construites par l'homme.

Après de longues luttes initiées dès 1959 par Michel BROSSSELIN et l'ADEV (Association de Défense de l'Environnement en Vendée) et menées par les associations de protection de la nature, le classement en 1996 d'une partie de la baie en **réserve naturelle**, dont la gestion a été confiée à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et à la Ligue de Protection des Oiseaux, permet, avec la réserve naturelle de Lilleau des Niges sur l'Ile de Ré qui fait face à l'anse de l'Aiguillon, de faire de cet ensemble un des sites français les plus importants pour l'accueil des oiseaux migrants, répertorié à ce titre comme un **site d'hivernage et de halte migratoire d'importance nationale et internationale**.

Mon séjour avec le groupe encadré par **Pierre BOUTONNET** (guide naturaliste "Yuhina") et **Philippe HUET**, notre hôte, cuisinier hors pair et écrivain naturaliste, avait pour but l'observation de la migration postnuptiale, importante en cette saison chez les limicoles et les passereaux.

Jeudi 21 septembre

Sur le trajet de Sainte-Radegonde-des-Noyers, notre port d'attache, à La Rochelle, quelques **Guifettes moustacs** *Chlidonias hybridus* et des **Mouettes rieuses** *Larus ridibundus* virevoltent au-dessus de bassins de décantation alors que de très nombreux **Grèbes castagneux** *Tachybaptus ruficollis* y plongent sans cesse ; plus loin, dans un champ, une nuée de **Vanneaux huppés** *Vanellus vanellus* se nourrissent.

Nous traversons le pont de l'île de Ré et filons vers l'entrée de l'estuaire du Fier d'Ars. La vasière est bien découverte, juste ce qu'il faut pour que les limicoles soient à bonne portée :

Huîtriers pies *Haematopus ostralegus*, **Pluviers argentés** *Pluvialis squatarola*, **Courlis cendrés** *Numenius arquata*, **Barges rousses** *Limosa lapponica*, **Bécasseaux sanderlings** *Calidris alba*, **Tournepierres à collier** *Arenaria interpres*, **Chevaliers gambettes** *Tringa totanus*, **Chevaliers guignettes** *Actitis hypoleucos*,... nous mettent en appétit. Les **Ibis sacrés** *Threskiornis aethiopicus*, échappés du zoo de Branféré, près de Vannes (Morbihan) dès 1991 et depuis répandus en colonies reproductrices jusqu'en Charente-Maritime, apportent un élément exotique rehaussé par le contraste entre le plumage blanc du corps et la tête (y compris le long et fort bec arqué vers le bas), le cou et les plumes ornementales sus-caudales bien noirs. La rareté est à découvrir parmi les **Mouettes rieuses** nombreuses ici : certaines n'en sont pas ! Ce sont des **Mouettes mélanocéphales** *Larus melanocephalus* que nous distinguons à leurs rémiges blanches et leur coloration générale très claire.

Un peu plus loin, Pierre stoppe brutalement le mini-bus devant des vignes que survole un beau rapace : une Buse variable ? Bizarre, alors, cette Buse... Une Bondrée apivore ? Peu probable à cette époque... ailes larges, au dessous très clair largement bordé en arrière de rémiges noires, vols planés rectilignes et rapides : c'est bien un **Aigle botté** *Hieraaetus pennatus* en phase claire !

Sur l'estuaire proprement dit,

Chevaliers aboyeurs *Tringa nebularia*, **Bécasseaux variables** *Calidris alpina* et **Grands Gravelots** *Charadrius hiaticula* s'ajoutent à notre récolte.

Sur Ré, nous allons visiter la réserve naturelle de la L.P.O. : Lilleau des Niges. Notre collection s'enrichit :

Tadornes de Belon en vol, **Busards des roseaux** *Circus aeruginosus* en maraude, **Chevaliers gambette** et **arlequin** *Tringa erythropus*, **Pluviers argentés**, **Echasses blanches** *Himantopus himantopus* et surtout un groupe d'environ 600 **Barges à queue noire** rassemblées dans une saline, immobiles, dos au vent ; des **Linottes mélodieuses** *Carduelis cannabina* s'abritent dans les buissons, derrière un muret, alors qu'un **Traquet motteux** *Oenanthe oenanthe* s'expose sur une pierre. Il ne manque qu'une cerise sur le gâteau : elle arrive sous la forme d'un **Balbuzard pêcheur** *Pandion haliaetus* que nous voyons rôder nonchalamment, plonger sur un bassin et remonter, tenant dans ses serres un Mulet de fort belle taille ; un instant nous espérons assister en direct à la dégustation, mais le prédateur et sa proie disparaissent bientôt derrière un rideau d'arbres...

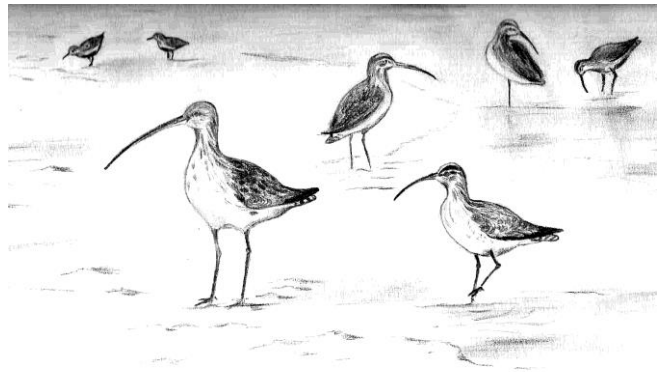
Vendredi 22 septembre

Côté continent, dans les vastes terres agricoles gagnées autrefois par les hommes sur la mer, entre Saint-Michel-en-l'Herm et La Dive, juchées sur leurs falaises, derniers vestiges d'îles anciennes du golfe du Poitou, nous cherchons en vain la **Chevêche d'Athéna** *Athene noctua*, vue ici récemment, et nous ne trouvons que (!) :

des **Chardonnerets élégants** *Carduelis carduelis* en bandes nombreuses dans les broussailles, une troupe bruyante de **Choucas des tours** *Corvus monedula*, un **Traquet motteux** posé sur la route, une **Huppe fasciée** *Upupa epops* en vol... et la vision fugitive (beaucoup trop pour nous) d'un **Faucon émerillon** *Falco columbarius* que Pierre nous assure être ici normalement en migration.

La Pointe de l'Aiguillon, lieu mythique pour la migration... Les vasières sont ponctuées de **Courlis cendrés**, **Pluviers argentés** en plumages allant du nuptial à l'internuptial, **Barges rousses**, **Huîtriers pies**, plusieurs centaines de **Bécasseaux maubèches** dont certains arborent encore une éclatante poitrine rousse...

Parmi les **Sternes caugeks** *Sterna sandvicensis* qui fendent les airs, quatre autres sternes, bien plus grosses et munies d'un très fort bec rougeâtre, retiennent notre attention : ce sont en effet des **Sternes caspiennes** *Sterna caspia*, beaucoup plus rares ; nous observons particulièrement deux d'entre elles : une immature, posée, quémante sans cesse de la nourriture auprès d'un adulte qui en régurgite et repart aussitôt aux provisions !



Dans notre dos, dans la végétation halophyte (1) des mizottes, migrent à tout va :

Traquets motteux,
Tariers pâtres *Saxicola torquata*,
Pouillots fitis *Phylloscopus trochilus*,
Gobemouches noirs *Ficedula hypoleuca*,
Pipits rousselines *Anthus campestris*,

Cisticoles des joncs *Cisticola juncidis*,
Gorgebleues à miroir *Luscinia svecica*,
Tariers des prés *Saxicola rubetra*,
Linottes mélodieuses
Bruants des roseaux *Emberiza schoeniclus*,

Au retour, alors que **Pipits rousselines** et **Traquets motteux** semblent se bousculer sur la route, nous voyons plusieurs **Busards des roseaux** et **Saint-Martin** *Circus cyaneus* en chasse au-dessus des champs ainsi qu'un **Faucon hobereau** *Falco subbuteo*. Au bord d'un bassin de décantation, cinq **Chevaliers guinnettes** s'agitent fébrilement en hochant la queue.

A l'observatoire de la digue du Maroc, nous assistons à une belle démonstration en vol du **Balbusard pêcheur**, parallèlement au rivage. Au sol, sur le chemin, deux exemplaires d'un insecte devenu rare chez nous, la **Courtilière** ou Grillon-taupo *Gryllotalpa gryllotalpa*, munie de deux redoutables pattes fouisseuses. Le marais desséché de Sainte-Radegonde, transformé en prairie nous offre le spectacle de deux **Cigognes blanches** *Ciconia ciconia*, plusieurs dizaines de **Hérons gardeboeufs** *Bubulcus ibis* et de grands groupes de **Vanneaux huppés** au gagnage. **Faucon hobereau** et **Busard des roseaux** animent le ciel.

Samedi 23 septembre

Pierre a obtenu une autorisation de visite de la **Pointe d'Arçay**, réserve de l'Office National de la Chasse, en compagnie d'un technicien cynégétique. C'est un ensemble de forêts, dunes, prés salés, vasières.

La forêt de **Pin maritime** *Pinus pinaster* est le domaine des **Roitelets triple-bandeau** *Regulus ignicapillus*, **Gobemouches noirs**, **Pouillots véloce** *Phylloscopus collybita*, **mésanges** diverses *Parus sp...* et moustiques assoiffés de sang ! En lisière, un **Rougequeue à front blanc** *Phoenicurus phoenicurus* s'exhibe complaisamment. Une plante d'influence méditerranéenne s'est aventurée jusqueici : la **Clématite brûlante** *Clematis flammula*.

Les dunes nous offrent un bel échantillonnage de flore spécifique :

Immortelle des sables *Helychrysum stoechas*

Asperge prostrée *Asparagus officinalis ssp prostratus*

Œillet des dunes *Dianthus gallica*

Soude *Salsola kali*

Cakilier maritime *Cakile maritima*

Euphorbe des dunes *Euphorbia paralias*

Panicaut maritime *Eryngium maritimum*

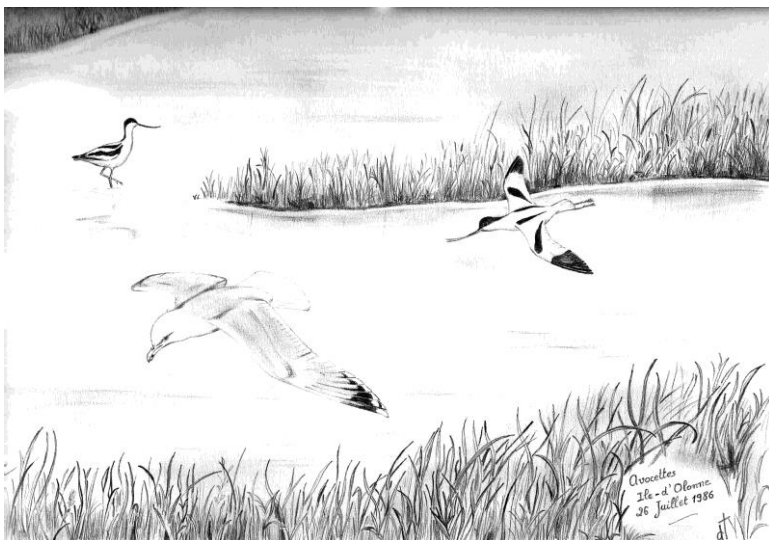
Centaurée rude *Centaurea aspera*

Armérie des dunes *Armeria arenaria*

Silène maritime *Silene uniflora ssp thorei*

Oyat *Ammophila arenaria...*

Sur la plage, les **Bécasseaux sanderlings** se mêlent aux **Huîtriers pies** et côtoient les **Goélands argentés** *Larus argentatus*.



Un **Coucou gris** *Cuculus canorus*, un **Faucon hobereau** survolent les vasières et prés salés qui abritent la plupart des limicoles et passereaux déjà observés, plus un joli groupe d'**Aigrettes garzettes** *Egretta garzetta*. Les zones humides abritent des touffes de **Jonc maritime** *Juncus maritimus* ainsi que l'**Aster maritime** *Aster tripolium*. A l'observatoire le plus proche de la Pointe, le ballet des passereaux migrateurs se répète, semblable à celui de la Pointe de l'Aiguillon : même écosystème,

mêmes espèces... Sur les vasières, les limicoles sont innombrables :

Barges à queue noire

Pluviers argentés

Courlis cendrés

Vanneaux huppés

Chevaliers gambettes

Chevaliers aboyeurs

Huîtriers pies

ainsi que les **Aigrettes garzettes** et les **Canards colverts** *Anas platyrhynchos*.

Dimanche 24 septembre

Depuis le Port du Pavé, nous remontons en bateau l'estuaire de la Sèvre Niortaise : alignées sur la vase des berges, ce sont les **Avocettes élégantes** (plus de 200) qui nous enchantent aujourd'hui, ainsi que les **Barges à queue noire**, alors que nous sommes à la recherche (vaine) d'un **Phoque Veau marin** *Phoca vitulina* qui y séjourne en ce moment (NB : quelques jours plus tôt, le 17 septembre, mon épouse et moi-même avons pu en observer deux sur les vasières

du passage du Gois vers l'île de Noirmoutier). Sur les bouchots des parcs mytilicoles et les bateaux à l'ancre, des **Goélands argentés**, **bruns** *Larus fuscus* et **marins** *Larus marinus* font les vigies. Aux **Sternes caugeks**, qui fendent les airs au-dessus de l'eau, s'est mêlée une **Guifette noire** *Chlidonias niger*.

A la Pointe Saint-Clément, des dizaines de **Tadornes de Belon** côtoient les **Bécasseaux maubèches**, **Pluviers argentés**, **Grands Gravelots**...

Dans la sansouire (2) submergée de Sainte-Radegonde-des-Noyers, autre festival de limicoles ; dans notre dos, sur la digue, ballet de **Busards cendrés** *Circus pygargus* et **Busards des roseaux** (7 au total !) ; c'est en me régaland du spectacle dans ma longue-vue que je vois un **Renard roux** *Vulpes vulpes* magnifiquement empanaché qui se faufile tranquillement le long des herbes hautes ; dans l'étier (chenal d'eau saumâtre), une famille de **Ragondins myocastors** *Myocastor coypus* vaque à son occupation favorite : brouter la végétation aquatique. Ultime trajet vers le gîte : de part et d'autre d'une clôture, un couple de **Huppes fasciées** nous donne le signal des adieux...

Jean-Paul RULLEAU

- (1) **Halophytes** : plantes qui poussent dans les milieux salés (à ne pas confondre avec les **hélrophytes** qui poussent dans la vase).
- (2) **Sansouire** : formation végétale basse, à dominante de salicornes.

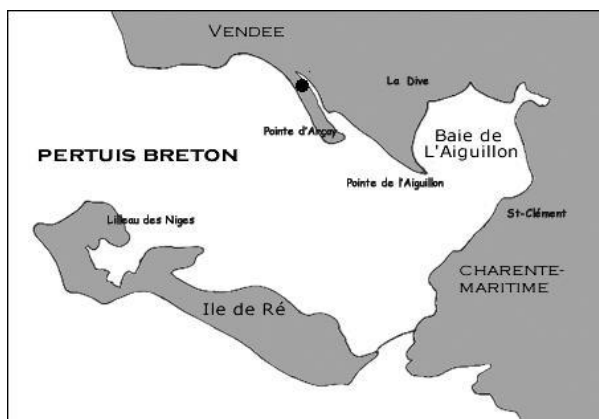
Merci à Pierre BOUTONNET et Philippe HUET qui ont contribué largement à la réussite de ce voyage et à Dominique TISSIER pour ses illustrations et ses précisions sur l'historique de la baie.

Réserve naturelle de Lilleau des Niges

LPO Maison du Fier
17880 Les-Portes-en-Ré
Tél./Fax 05 46 29 50 74

Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon

Ferme de la Prée Mizottière
85450 Ste-Radegonde-des-Noyers
Tél. 02 51 56 82 98
Fax 02 51 56 87 94



Note sur les rassemblements d'Oedicnèmes criards dans le Rhône en 2006

Dominique TISSIER

Pour faire suite aux nombreux articles et notes déjà publiés récemment sur l'espèce dans cette revue (MATHIAN, RIBATTO, TISSIER 2005 & 2006), la présente note traite des rassemblements postnuptiaux d'Oedicnèmes criards *Burhinus oedichnemus* observés dans le département du Rhône en 2006, en reprenant quelques données de 2004 et 2005 et en examinant plus particulièrement le suivi d'un des groupes qui a atteint un effectif record à Saint-Priest (69) en octobre 2006.

On sait que cette espèce est assez grégaire après la période de reproduction et que ces oiseaux, si discrets et méconnus, se rassemblent, dès début août et jusqu'à leur départ en migration, en groupes pouvant aller de quelques individus à plusieurs dizaines, voire de cent à plus de deux cents dans les régions où la densité de population est élevée. Les lieux de rassemblements sont ré-utilisés chaque année, s'ils restent favorables : chaumes, labours, friches, vignes, étant les sites les plus couramment fréquentés.

L'espèce a fait l'objet de plusieurs études réalisées depuis 1998 par le CORA-Rhône (CHAZAL et al. 2005, GAGET et al. 1998-2004) et sa répartition est aujourd'hui relativement bien connue dans le département, autant que faire se peut pour des oiseaux aussi discrets, au plumage mimétique et aux mœurs plutôt nocturnes. La population rhodanienne a été estimée entre 214 et 343 couples nicheurs (TISSIER 2006) dans une évaluation prudente réalisée de 2000 à 2006, avec le concours de nombreux observateurs.

Des citations anciennes répertoriées dans la base de données naturalistes du CORA-Rhône faisaient état de deux sites de rassemblement connus à Chassagny sur le plateau mornantais et à Bagnols dans le sud du Beaujolais.

La plus ancienne donnée conservée dans notre base est celle de septembre 1969 mentionnant un rassemblement postnuptial à Bagnols (J.F. GONNET in CORA-Rhône), puis 23 oiseaux sont comptés dans cette même commune le 16 septembre 1972 par le même observateur. La commune de Bagnols est voisine de celle de Frontenas, connue pour son aérodrome où des rassemblements sont notés en 1988 et 1989, par exemple 38 oiseaux le 22-09-1989 (O. MIQUEL). Si l'aérodrome de Frontenas ne semble plus utilisé aujourd'hui bien qu'un couple y niche encore probablement chaque année (J.P. RULLEAU comm. pers.), le site de Chassagny est encore fréquenté par les oedicnèmes puisqu'un groupe de 43 individus a été noté le 12 octobre 2006 (D. TISSIER) dans un champ de colza encore très bas, dix ans après la précédente observation de 15 oiseaux dans un petit vignoble très voisin le 21-09-1996 (B. DI NATALE) et près de vingt ans après les premières données de notre base sur ce site : 40 oiseaux le 05-09-1988 (D. SALAUN) et 55 oiseaux le 19-09-1988 (G. PIAU), puis encore 52 individus le 25-09-1990 (G. PIAU) !

En août et septembre, les groupes sont trouvés dans les mêmes zones que les couples nicheurs. Le lieu de rassemblement est d'ailleurs souvent un site de reproduction. Il est donc quasi certain que les oiseaux d'un groupe sont les adultes ayant niché à proximité, dans un rayon de quelques kilomètres, avec leurs jeunes de l'année. La migration ne s'effectuant que plus tardivement, en octobre surtout, il semble exclu d'y trouver des oiseaux d'origine plus lointaine. Pour confirmer cette hypothèse, on constate que les groupes sont relativement petits en août comme observé en 2004 lors de la recherche réalisée sur l'ensemble du département dans le cadre de l'enquête

nationale. Pour ne donner qu'un exemple, à Bully, commune où la densité est l'une des plus élevées du Rhône, deux groupes de 17 et 20 individus ont été trouvés en août 2004, l'un dans une vigne des Ecully et l'autre dans une friche en bordure de vigne à Apinost.

On trouve ainsi des groupes à Sainte-Consorce, Lentilly et Brindas correspondant à quelques couples du secteur LYON OUEST de notre recensement (TISSIER 2006), secteur n°6 ¹ qui compte entre 21 et 35 couples ².

Le groupe de Chassagny déjà cité et les petits groupes de Saint-Andéol-le-Château, de Mornant et de Taluyers correspondent à des nicheurs du secteur n°2 (MORNANT) dont l'effectif a été estimé entre 38 et 48 couples.

Les groupes de Marennes, Chassieu, Genas et Saint-Priest doivent rassembler quelques-uns des oiseaux de la plaine de l'est lyonnais, secteur n°8 (LYON EST) dont la population a été évaluée entre 37 et 54 couples nicheurs, auxquels s'ajoutent peut-être des oiseaux des communes voisines de l'Isère.

Les groupes de Quincieux et Arnas sont probablement formés par certains oedicnèmes du secteur n°9 (VAL DE SAONE) qui compte entre 24 et 35 couples.

Enfin, les rassemblements connus de Savigny, Nuelles, Châtillon-d'Azergues, Saint-Germain-sur-l'Arbresle et Bully sont formés de quelques-uns des oiseaux des secteurs n°3 (MONT DU LYONNAIS) et n°7 (AZERGUES) où l'effectif nicheur a été estimé respectivement entre 15 et 25 et entre 41 et 59 couples.

Ceci est évidemment très simplifié et schématique, les oiseaux n'étant pas prisonniers d'un secteur !

D'autres groupes nous sont inconnus, en particulier dans le nord du Val de Saône (secteur n°9) et dans le bas Beaujolais (secteur n°13) où les densités sont bonnes, la prospection ayant été insuffisante, faute de temps, et leur repérage étant très difficile, étant donné l'étendue de la zone de répartition et, répétons-le, l'extrême discrétion de l'espèce. On n'a pas de donnée non plus du grand vignoble beaujolais, où l'observation directe est très difficile.

Les autres secteurs ont des effectifs beaucoup plus petits et, s'il y peut y avoir des petits rassemblements locaux inconnus, on peut aussi supposer que ces oiseaux rejoignent les rassemblements des secteurs voisins.

La fidélité aux lieux de rassemblement a été confirmée plusieurs fois ; ainsi, à Lentilly, le groupe de 43 oiseaux notés le 12 septembre 2006 (M. MATHIAN & D. TISSIER) était sur le même labour que les 38 individus comptés le 24 septembre 2005. A Bully, le 17 septembre 2006, un groupe d'une trentaine d'oiseaux, au lieu-dit Apinost, était en bordure de la même vigne que le groupe de 20 observés le 18 août 2004 (*obs. pers.*). Cette fidélité renforce encore l'hypothèse d'oiseaux locaux, bien qu'on puisse imaginer aussi que des migrateurs s'arrêteraient préférentiellement sur les sites les plus favorables, mais probablement pas chaque année au même endroit.

Fin septembre, et surtout en octobre, on constate la disparition de certains groupes. On fait l'hypothèse que, lors des dérangements occasionnés par les labours d'automne et l'ouverture de la chasse, lors aussi de la croissance des céréales tardives semées en août ou début septembre qui rend la végétation des champs de plus en plus haute, donc de moins en moins propice à l'espèce qui aime les milieux à végétation rase, les oiseaux se déplacent pour rejoindre d'autres groupes et ainsi reformer des rassemblements plus importants dans les lieux restés favorables ou moins dérangés. Par exemple, le groupe de Lentilly ne comptait plus qu'environ 20 oedicnèmes le 12 octobre 2006, puis aucun le 26 octobre du fait de la croissance des pieds de colza. A Brindas, un

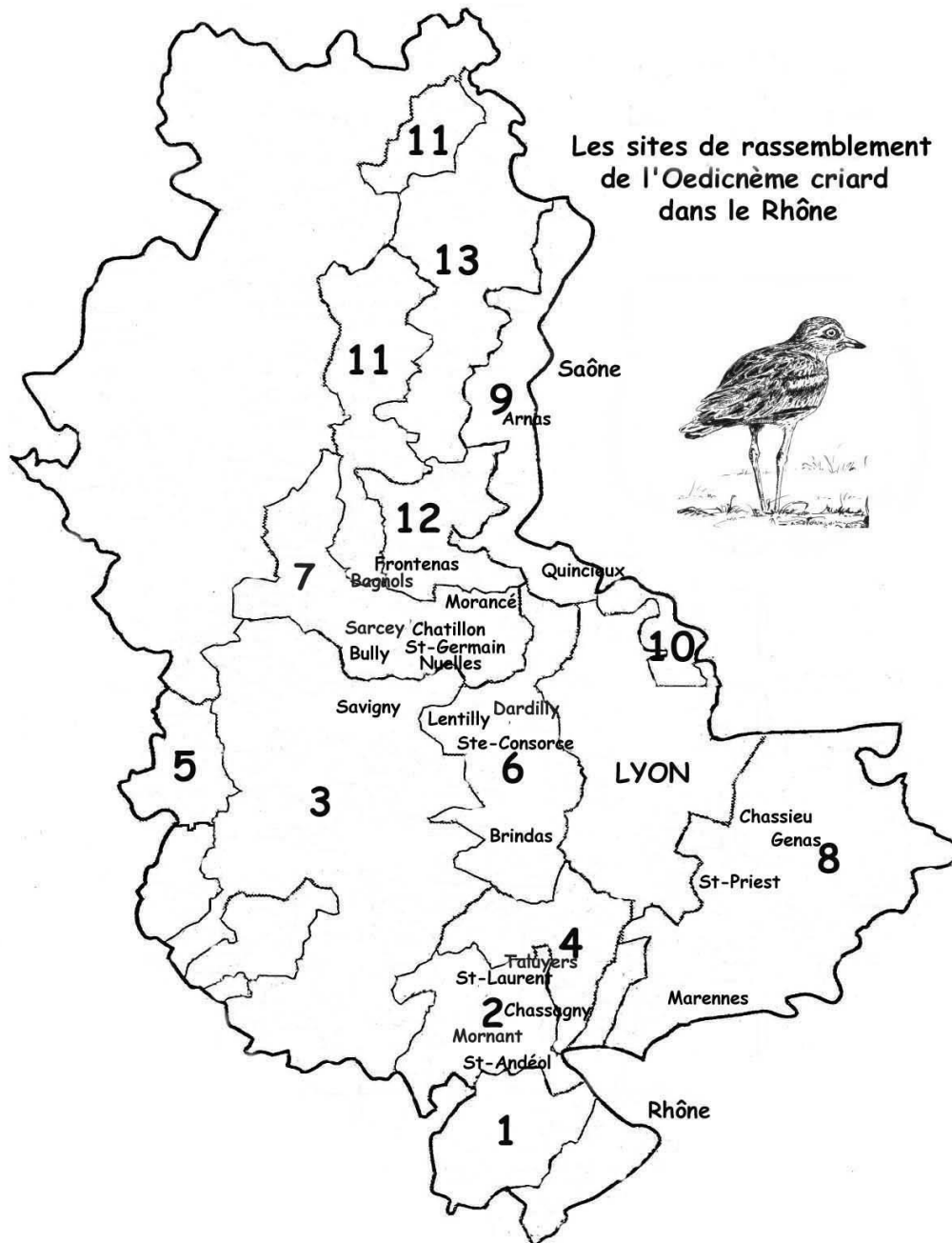
¹ Les secteurs numérotés sont ceux définis dans notre article de l'Effraie n°19 et reportés page suivante.

² Les nombres de couples sont ceux de l'estimation publiée dans ce même article.

très beau rassemblement a été suivi en 2006 dès fin août, avec un maximum de 52 oiseaux le 10 septembre (E. RIBATTO) avec, sur le même labour, un couple et ses poussins très tardifs (RIBATTO 2006), puis encore 43 le 6 octobre, puis une trentaine le 12 octobre avant que le groupe disparaisse après des travaux agricoles.

Certains petits groupes peuvent rester sur le même site jusqu'au départ en migration, comme observé à Sainte-Consoce en 2004 où de 8 à 12 oiseaux ont été comptés d'août à fin octobre (obs. pers.).

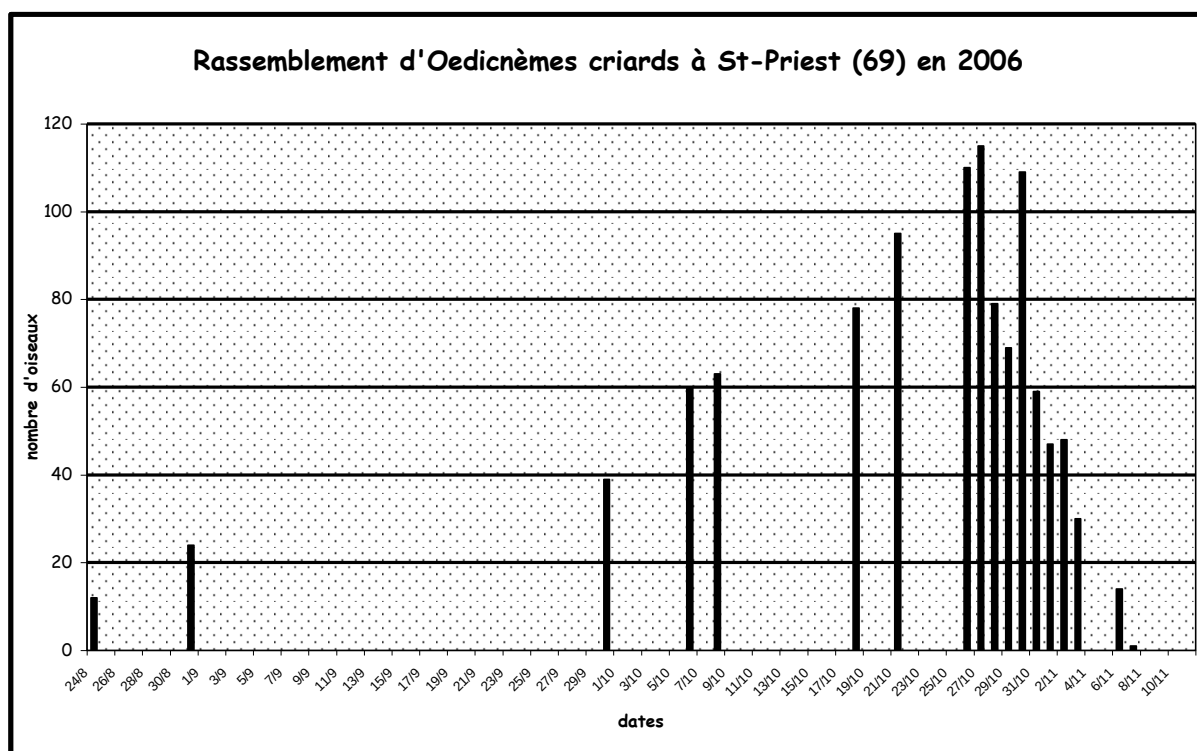
A Arnas, dans le Val de Saône, un groupe de plus de 70 oiseaux est observé de mi-septembre 2006 jusqu'au 11 octobre au moins (G. CORSAND).



Mais c'est dans l'est lyonnais qu'ont été faites les observations les plus intéressantes de 2006. A Marennes, un groupe de 22 oiseaux est noté le 17 septembre (P. ADLAM). A EUREXPO

(Chassieu), 11 oiseaux sont comptés dès le 24 août (R. CHAZAL), 24 le 1^{er} septembre et jusqu'au 10 septembre.

A Saint-Priest, au lieu-dit Manissieux, un champ de 10 hectares entouré de lotissements accueille 12 oiseaux le 24 août. Puis ce groupe va croître en septembre, et surtout en octobre, pour atteindre la centaine d'oiseaux vers le 22 octobre (O. ROLLET, M. VERDIER, R. CHAZAL, P. DELOS) avec un maximum de 115 le 27 octobre (V. GAGET), ce qui constitue l'effectif le plus important jamais compté dans le Rhône. Grâce aux observations assidues d'Olivier ROLLET, Myriam VERDIER, Romain CHAZAL, Pauline DELOS et Nicole CARRET, nous avons pu reconstituer la courbe ci-dessous de l'effectif de ce rassemblement de fin août à début novembre. Le nombre d'oiseaux décroît le 31 octobre, ce qui coïncide avec une baisse sensible des températures en dessous de 10°C. Il y a encore 48 oiseaux le 2 novembre, 30 le 3, 14 seulement le 6 novembre avec 6,5°C, puis le dernier est observé le 7 novembre à la date la plus tardive jamais enregistrée dans le département.



S'il apparaît que l'augmentation de début octobre doit correspondre à l'adjonction à ce groupe de ceux de EUREXPO et de Marennes, voire même de groupes non repérés de Genas ou d'autres communes de l'est lyonnais comme Pusignan ou Saint-Bonnet-de-Mure, la forte croissance de l'effectif à la fin d'octobre peut faire l'objet de deux hypothèses :

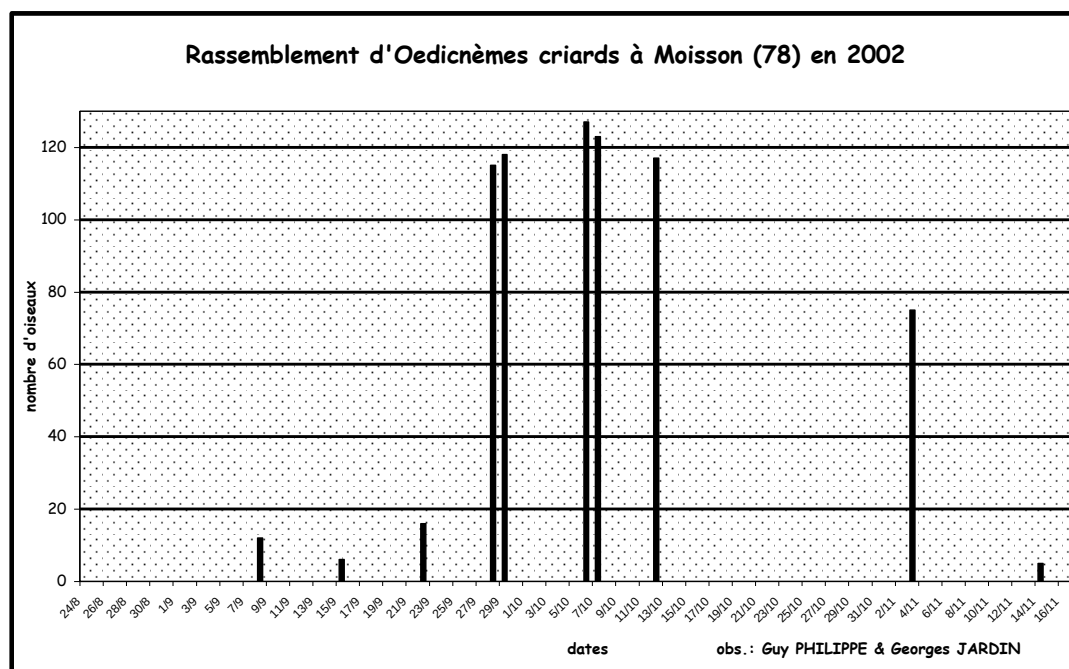
La première serait l'apport d'autres oiseaux locaux du département ou de la plaine de l'Ain des départements voisins de l'Isère et de l'Ain, puisqu'à cette époque on ne retrouve plus les rassemblements de Lentilly, de Chassagny, d'Arnas, etc...

La seconde serait l'arrivée ou le passage de migrateurs venant de régions plus nordiques comme la Champagne ou le Centre où l'espèce est bien représentée, voire même de pays plus nordiques bien que les populations de pays comme l'Allemagne ou l'Angleterre soient très modestes.

Nous privilégierons la **première hypothèse** comme le font d'autres observateurs spécialistes de l'espèce (MALVAUD, MERLE comm. pers.), le passage migratoire étant très discret ailleurs et sans doute très rapide vers l'Espagne et le nord de l'Afrique. De plus, la régression de l'espèce en

Europe, observée depuis une vingtaine d'années, a réduit considérablement les populations au nord de la Champagne en France ou dans les pays du nord-est de l'Europe (YEATMAN-BERTHELOT *et al.* 1995, MALVAUD 1996).

Le diagramme ci-dessous montre l'évolution de l'effectif d'un rassemblement à Moisson (78) en région Ile-de-France (G. JARDIN & G. PHILIPPE *comm. pers.*) où l'on note encore la présence de 75 oiseaux le 3 novembre.



Un suivi effectué à Germigny-sur-Loire dans la Nièvre en 2000 montre une certaine stabilité de l'effectif d'un petit groupe (entre 8 et 16 individus) tout octobre et même début novembre (MERLE 2004).

La présence d'un groupe de 9 oiseaux très tardifs sur un ancien marais salant en Crau le 5 décembre 2003 (A. BLASCO *in coches.fr*) va dans le sens d'une migration pouvant être assez tardive. Sur un site d'hivernage régulier, un groupe de 211 oiseaux est noté seulement le 22 novembre 2006 dans les Pyrénées-Orientales (Y. ALEMAN *in obsmedit.fr*).

Evidemment, il n'y a pas de preuve formelle, les oiseaux n'étant pas identifiables individuellement. Le baguage peut nous donner quelques indications. Le CRBPO ³ possède 24 données de reprise de bagues, dont 21 peuvent renseigner sur la migration postnuptiale. Plusieurs données de reprise de bagues sont également rapportées par VAUGHAN et VAUGHAN-JENNINGS (2005).

35 données concernent des reprises après migration, mais malheureusement pas la même année que l'année de baguage (de 1 à 5 ans après), ce qui fait que l'on n'est pas sûr de la région de départ du dernier automne : en effet, malgré une très bonne fidélité aux sites de nidification de l'espèce, ces oiseaux ont été bagués poussins (sauf celui de l'Hérault) et l'on ne sait pas si ces individus sont revenus dans leur région de naissance. De plus, les dates sont celles de la découverte des oiseaux (souvent trouvés morts) et pas forcément celles de leur arrivée sur le site !

³ Centre de Recherches de Biologie des Populations d'Oiseaux

Citons quand même ces dates et les lieux de reprise : 20 août (Pas-de-Calais), 10 septembre (Charente), 11 septembre (Maroc), 27 septembre (Gironde), 8 octobre (Espagne), 14 octobre (Bretagne), 14 octobre (Landes), 14 octobre (Espagne), 14 octobre (Espagne), 15 octobre (Espagne), 17 octobre (Basses-Alpes), 17 octobre (Pyrénées-Atlantiques), 18 octobre (Seine-Maritime), 19 octobre (Pyrénées-Atlantiques), 20 octobre (Espagne), 23 octobre (Landes), 25 octobre (Espagne), 27 octobre (Espagne), 27 octobre (Charente-Maritime), 29 octobre (Pyrénées-Atlantiques), 29 octobre (Espagne), 30 octobre (Gironde), 30 octobre (Espagne), 1^{er} novembre (Espagne), 1^{er} novembre (Hérault), 5 novembre (Espagne), 8 novembre (Sardaigne), 13 novembre (Maroc), 15 novembre (Gironde), 19 novembre (Vendée), 28 novembre (Espagne), 15 décembre (Portugal), 15 décembre (Baléares), 16 décembre (Espagne), 30 décembre (Gironde). On voit une petite majorité de reprises tout à la fin d'octobre et début novembre.

Les 33 autres données sont mieux exploitables, car elles concernent des oiseaux bagués poussins et repris la même année, malheureusement souvent aussi trouvés morts jeunes !

Nous avons, dans l'ordre des jours de l'année :

- 29 septembre 1976 (poussin de Hertfordshire retrouvé dans la Manche)
- 8 octobre 1980 (poussin de Wiltshire retrouvé dans les Landes)
- 8 octobre 1983 (poussin de Hampshire retrouvé en Espagne)
- 14 octobre 1957 (poussin du Kent retrouvé en Espagne)
- 16 octobre 1933 (poussin de Berkshire retrouve dans les Landes)
- 17 octobre 1991 (poussin de Suffolk retrouvé en Espagne)
- 18 octobre 1987 (poussin de Suffolk retrouvé dans le Gers)
- 20 octobre 1993 (poussin de Suffolk retrouvé en Espagne)
- 23 octobre 1960 (oiseau volant le 13-10 dans les Pyrénées-Atlantiques retrouvé en Espagne)
- 25 octobre 1987 (poussin de Norfolk retrouvé dans le Gers)
- 31 octobre 1959 (poussin de Buckinghamshire retrouvé en Espagne)
- 31 octobre 1993 (poussin de Norfolk retrouvé en Espagne)
- 1^{er} novembre 1953 (poussin d'Oxfordshire retrouvé en Gironde)
- 1^{er} novembre 1985 (poussin de Norfolk retrouvé en Espagne)
- 2 novembre 1985 (poussin de Suffolk retrouvé en Espagne)
- 3 novembre 1991 (poussin de Berkshire retrouvé blessé dans le Calvados)
- 6 novembre 1987 (poussin de Hampshire retrouvé en Charente-Maritime)
- 7 novembre 2002 (poussin de Wiltshire retrouvé dans les Pyrénées-Atlantiques)
- 8 novembre 1959 (poussin d'Allemagne retrouvé en Sardaigne)
- 9 novembre 1964 (poussin du Morbihan retrouvé en Espagne)
- 13 novembre 1980 (poussin de Suffolk retrouvé en Vendée)
- 15 novembre 1990 (poussin de Suffolk retrouvé dans le Calvados)
- 15 novembre 1990 (poussin de Norfolk retrouvé en Charente-Mar., mort de plus d'une semaine)
- 16 novembre 1934 (poussin d'Oxfordshire retrouvé en Seine-Maritime)
- 17 novembre 1985 (poussin de Suffolk retrouvé en Espagne)
- 17 novembre 1989 (poussin de Norfolk retrouvé dans les Landes)
- 17 novembre 1989 (poussin de Norfolk retrouvé en Espagne)
- 28 novembre 1995 (poussin de Norfolk retrouvé en Espagne)
- 29 novembre 1985 (poussin de Norfolk retrouvé dans le Gers)
- 29 novembre 1986 (poussin de Suffolk retrouvé en Espagne)
- 1^{er} décembre 1971 (poussin de la Nièvre retrouvé dans les Pyrénées-Atlantiques)
- 5 décembre 1999 (poussin de Norfolk retrouvé en Indre-et-Loire)
- 20 décembre 1975 (poussin de Hertfordshire retrouvé en Espagne)

Là aussi, les dates de découverte ne sont pas forcément les dates d'arrivée sur le lieu de reprise. Il y a quelques données d'hivernage en Indre-et-Loire, comme aussi mentionné dans la Vienne (N. MORON *comm. pers.*), dans l'Allier ou la Nièvre (*in* MERLE 2004). Mais on note une grande majorité de reprises (23/30, soit 77%) après le 20 octobre et en novembre. Les six données de jeunes oiseaux anglais repris dans le Calvados, en Seine-Maritime, en Charente-Maritime et en Vendée (départements où l'hivernage est peu probable) sont très intéressantes, car elles tendraient à confirmer une migration assez tardive, comme présumé.

En Angleterre, d'ailleurs, où la population n'est que de l'ordre de 250 à 300 couples, la migration semble débiter dès mi-août, mais se fait essentiellement en octobre et novembre, puisque des groupes sont encore notés au début de novembre (CRAMP *et al.* 1977-94).

Dans une note publiée il y a vingt ans (BERNARD 1986), une étude de deux rassemblements de la plaine de l'Ain (01) avait semblé mettre en évidence un départ précoce des oiseaux locaux suivi d'une arrivée de migrants. L'évolution des groupes suivis à Château-Gaillard et Pérouges présentait en effet un creux en septembre. Mais l'auteur lui-même constate que le pic précédent ce creux se déplace de début septembre en 1979, à mi septembre en 1980-82, puis dans la dernière décade de septembre en 1983 avec des effectifs importants, par exemple 103 oiseaux le 14 septembre 1983 à Château-Gaillard et 105 le 9 octobre 1983 à Pérouges. On a vu qu'aujourd'hui, grâce aux meilleures prospections de ces dernières années avec surtout le recensement de nombreux groupes locaux, on peut expliquer autrement cette augmentation des effectifs de certains groupes, sans conclure à l'arrivée de migrants, puisque ceux-ci passeraient plus tard en octobre. Les creux constatés pourraient correspondre à de petits déplacements d'oiseaux vers d'autres groupes locaux, liés peut-être à la chasse ou aux travaux agricoles. L'auteur fait l'hypothèse que les groupes d'octobre seraient constitués d'oiseaux venant de Champagne ou d'Alsace. On sait aujourd'hui que les oiseaux plus nordiques sont encore présents en octobre dans leur région de nidification.

Pour ne donner que quelques exemples, on comptait à Moisson en Ile-de-France 124 individus le 19-10-2003, 122 le 10-10-2004, 82 le 29-10-2005 et 127 le 15-10-2006 (G. JARDIN & G. PHILIPPE *comm. pers.*). Les oiseaux sont présents aussi à la mi-octobre en Champagne (Y. BROUILLARD *comm. pers.*).

En Alsace, où la population a chuté de 50% en vingt-cinq ans et n'atteint plus que 80 à 90 couples (DRONNEAU 1986, SANE 2004), on connaît un rassemblement important sur un site dont la LPO-Alsace souhaite garder discrète la localisation précise, dès août, mais surtout en septembre : par exemple, 35 le 13 septembre 2003 (Ch. FRAULI), maxi de 132 le 17 septembre 1994 (SANE *et al.* 1999), 97 les 18-19 septembre 1999 (W. FINKBEINER, E. GABLER & A. MAUSS), 72 du 23 au 25 septembre 2000 (W. FINKBEINER, A. HURSTEL, J. RUPP, E. SCHMITT & M. SCHREIBER), 46 le 29 septembre 2004 (S. SCHMITT). Mais il y a encore de gros chiffres en octobre (DRONNEAU *comm. pers.*) : ainsi, on compte 30 oiseaux le 5 octobre 2003 (Th. BITSCH), 70 le 15 octobre 2001 (A. ZAEH), 112 le 19 octobre 1998 (M. BAUMANN) et 42 le 21 octobre 2001 (A. MAUSS). L'évolution de l'effectif moyen de ce groupe calculé de 1986 à 1998 met en évidence un maximum vers le 20 septembre, suivi d'une forte diminution, puis deux autres pics vers début octobre et le 20 octobre (SANE *et al.* 1999). L'auteur lui-même reconnaît avoir des difficultés à expliquer cette évolution, évoque l'existence possible d'autres sites non détectés et regrette le manque de données et de prospections suffisantes.

Pour aller plus loin dans la connaissance de la migration de cette espèce encore un peu mystérieuse, il faudrait évidemment équiper certains oiseaux d'émetteurs radio, ce qui, compte-tenu de la miniaturisation de ces appareils, pourrait peut-être être réalisé un jour. Il semble

toutefois que la plupart des rassemblements postnuptiaux soient formés par une grande majorité d'oiseaux locaux, avec d'abord de multiples petits groupes, puis formation de quelques grands groupes fin septembre et octobre par disparition de la disponibilité de certains sites, dérangements ou travaux agricoles. Même s'il n'est évidemment pas complètement exclu que certains oiseaux puissent s'arrêter dans un groupe local lors de leur migration automnale en septembre et surtout octobre, le passage migratoire s'effectuerait principalement fin octobre, voire début novembre, en restant extrêmement discret, les oiseaux passant de nuit (peut-être même sans s'arrêter). Il est certain que l'on manque de connaissances sur le déroulement de la migration, des observations supposées concerner des oiseaux en migration active pouvant souvent être interprétées aussi par des mouvements nocturnes vers les sites de nourrissage (VAUGHAN & VAUGHAN-JENNINGS 2005).



Si l'on admet donc cette hypothèse de rassemblements formés essentiellement d'oiseaux locaux, le comptage de ces groupes permet d'avoir une bonne idée de l'effectif d'un secteur.

Ayant fait dans le Rhône une estimation des effectifs du département, il était donc intéressant de tenter une estimation de la population rhodanienne à partir de ces observations de groupes en automne. Evidemment, l'opération ne manque pas de biais ! On n'a pas repéré tous les groupes, certains oiseaux

peuvent venir des départements voisins (surtout l'Isère qui a des secteurs occupés très proches des nôtres), et enfin, on a une grosse incertitude sur le nombre de jeunes présents dans les rassemblements.

Essayons quand même ! Le nombre moyen de couples nicheurs étant de 279 dans une fourchette de 214 à 343 (TISSIER 2006), si l'on estime très approximativement le nombre de jeunes à l'envol à 0,3 par couple et par an, on aurait une moyenne de 642 oiseaux rhodaniens (avec 84 jeunes). Le bas de la fourchette donnerait 492 oiseaux (dont 64 jeunes) et le haut de la fourchette 789 oiseaux dont 103 jeunes. Ces estimations sont très prudentes puisque le nombre de jeunes à l'envol pourrait être plutôt de l'ordre de 0,6 à 0,8 par couple et par an (VAUGHAN & VAUGHAN-JENNINGS *op. citée*).

Le tableau de la page suivante récapitule les groupes connus en 2004, 2005 et 2006. Avec toutes les précautions évoquées plus haut, le total des groupes du tableau, estimés au mieux en fonction de notre expérience de terrain et de nos connaissances sur les sites de rassemblement, donnerait 532 individus (dont 385 effectivement observés et comptés en 2006), auxquels il faudrait ajouter 110 oiseaux présents dans des groupes non connus pour arriver à 642 !

Ce qui est certes très incertain, mais pas invraisemblable puisque, comme dit au début de cet article, plusieurs rassemblements ont certainement échappé à nos investigations pour les raisons mentionnées. Ainsi on aurait une assez bonne confirmation de notre estimation du nombre de couples nicheurs du Rhône déduite des études des années précédentes.

Ces observations de rassemblements postnuptiaux sont vraiment passionnantes et, si l'on fait l'hypothèse qu'ils sont formés essentiellement d'oiseaux locaux, leur suivi peut donc permettre d'estimer approximativement une population locale, comme nous avons tenté de le faire ici. Nous ne pouvons qu'inciter les ornithologues qui seraient intéressés par cette espèce à nous communiquer leur avis sur l'hypothèse avancée dans cet article ou sur une autre ! Si ceci pouvait

encourager certains observateurs courageux à suivre un groupe avec assiduité d'août à novembre, dans les prochaines années, pour confirmer ou peut-être infirmer notre hypothèse, nous serions très heureux et preneurs de toutes données sur cette question.

Tableau des groupes dans le Rhône

rassemblements	avant 2004	2004	2005	2006	estimation
Sainte-Consorte	12-28	12	8	7	10
Dardilly	7-9			2	4
Lentilly		17	38	43	45
Brindas			13	52	55
Mornant	10			2	10
Taluyers	10			4	10
Chassagny	55			43	43
St-Andéol				5	10
Savigny		26			30
Bully	10	17+20		30	30
Sarcey	15				?
Nuelles				10	10
St-Germain/l'A.				21	20
Châtillon d'Az.		8			10
Morancé	15				15
Bagnols-Frontenas	23-38	0	0	0	0
Quincieux		10		0	10
Arnas				72	75
Chassieu			23	24	
Genas	23-67				30
St-Priest		10		63 / 115	115
Marennes				22	
? (inconnus)					(110)
Total					532 / (642)



Merci à tous les ornithologues, ceux cités dans cet article et ceux que j'aurais oubliés, qui m'ont transmis des messages et des données. Merci à Olivier DEHORTER qui m'a communiqué les dates de reprises de bagues du CRBPO. Merci à Christian DRONNEAU et Yves MULLER de la LPO-Alsace. Un grand merci à Olivier ROLLET et Romain CHAZAL qui se sont astreints à suivre assidûment le rassemblement de Saint-Priest !

Dominique TISSIER

Bibliographie

BERNARD A. (1986). Notes sur deux rassemblements automnaux d'Oedichnèmes criards *Burhinus oedichnemus* dans la plaine de l'Ain. *Le Bièvre* 8 (1), 47-51. CORA, Villeurbanne.

CHAZAL R., TISSIER D. et CORA (2005). - *L'Oedichnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon.* CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

CORA-Rhône (2006). Base de données naturalistes du CORA-Rhône - M.R.E., Lyon.

CORA-Isère (2006). Carte de répartition de l'Oedichnème criard dans l'Isère. http://oiseauxisere.free.fr/php/liste_especes38.php

CORA Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.* CORA, Lyon.

CRAMP S., SIMMONS K.E.L. & PERRINS C.M. (1977-94). *The Birds of the Western Palearctic.* Vol. 3. Oxford University Press.

DRONNEAU C. (1986). Précisions sur le statut et la répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* en Alsace. *Ciconia* 10 : 13-23.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France.* Nathan, Paris.

GAGET V., TISSIER D. et CORA (1998, 1999, 2000, 2001 et 2002). *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon.* CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.

GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. et CORA (2004). *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon.* CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

GEROUDET P. (1982). *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe.* Vol.1 Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

GOUJON L. & LPO-Loire (2005). *Vanneau huppé, Oedicnème criard, Courlis cendré : trois oiseaux échassiers des milieux agricoles prairiaux à préserver dans la Loire.* Rapport d'étude, Conseil Général de la Loire. LPO-Loire, Saint-Etienne.

MALVAUD F. (1996). *L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993).* Groupe Ornithologique Normand, Caen.

MATHIAN M. (2006). Un Oedicnème criard est trouvé mort sous une ligne électrique à Lentilly (69). *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

MERLE S. (2004). Les limicoles dans le département de la Nièvre. *Nature Nièvre* n°12 : 1-27. SOBA, Nevers.

RIBATTO E. (2006). Note sur une observation de poussins dans un rassemblement d'Oedicnèmes criards à Brindas (69). *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

RIBATTO E. (2006). Note sur une nidification en verger de l'Oedicnème criard à Pollionnay (69). *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

SANE F. et les observateurs du CEOA (1999). Dates d'arrivée, de départ et phénologie du rassemblement postnuptial de l'Oedicnème criard en Alsace. *Ciconia* n°23 fasc. 2, pp.41 à 50.

SANE F. (2004). L'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* en Alsace : effectif en 2004. *Ciconia* n°28 fasc. 1, pp. 25 à 34.

TISSIER D. (2000). *Les oiseaux de Marcy l'Etoile.* (édité par l'auteur)

TISSIER D. (2001). Une nidification de l'Oedicnème criard dans le Rhône. *Rhône-Alpes Nature* n°172 / novembre 2001, p.4-5. FRAPNA Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2005). L'Oedicnème criard dans le Rhône. *L'Effraie* n°14. CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2006). Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005). *The Stone Curlew Burhinus oedichnemus.* Isabelline Books, Falmouth.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989.* Société Ornithologique de France, Paris.

Les colonies de Hérons cendrés *Ardea cinerea* nicheurs dans le département du Rhône

Romain CHAZAL

Introduction

Ce document présente les résultats du recensement des colonies de Hérons cendrés nicheurs dans le département du Rhône effectué en 2006. L'inventaire a été réalisé à partir des seules données en notre possession et ne concerne que le Héron cendré. Les autres ardeidés ne sont pas traités. Le travail de recensement devrait être reconduit en 2007 dans le cadre de l'inventaire national des héronnières de France, puis, si possible, les années suivantes, ce qui permettra de dégager une tendance d'évolution de l'espèce en tant que nicheuse.

Méthode utilisée

Une liste des colonies connues dans le département du Rhône a été dressée à partir de la base de données du CORA Rhône. L'observateur peut être différent selon les colonies dénombrées. Au minimum un passage était effectué sur chacune des héronnières. Le dérangement est minimum : dans la mesure du possible, aucun passage n'est effectué sous la héronnière. Les résultats étaient consignés sur une fiche type. Plusieurs renseignements étaient ainsi complétés :

nombre de nids, nombre de nids occupés, présence de Hérons cendrés à proximité du site.
Les dénombrements ont eu lieu à partir du 28 janvier

Résultats

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des comptages réalisés en 2006.

11 héronnières ont été recensées. Une ancienne colonie a disparu, celle de Montrottier. La synthèse des comptages fait apparaître un effectif de **199 couples nicheurs**.

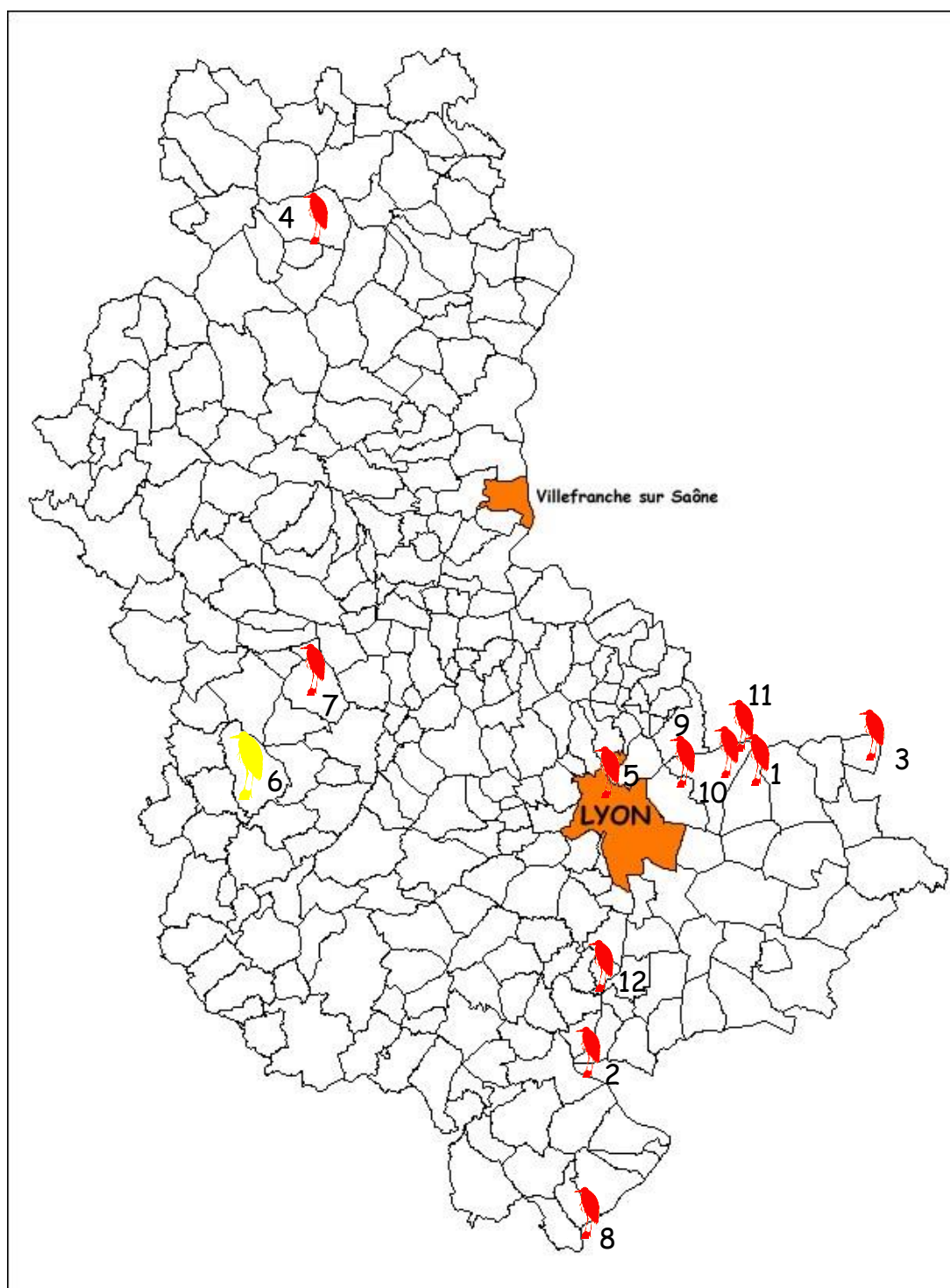
localisation de la colonie	n°	nombre de nids	nombre de nids occupés
DECINES 'Grand Large'	1	13	13
GRIGNY 'Lône des Arboras'	2	20 à 25	20 à 25
JONS 'Lône des pêcheurs'	3	24	22
LES ARDILLATS 'Val d'Ardières'	4	3 ou 4	au moins 2
LYON 'Parc de la Tête d'Or'	5	7	7
MONTROTTIER 'La Rouillère'	6	0	0
ST ROMAIN DE POPEY 'Les Arthauds'	7	12	au moins 4
TUPIN ET SEMONS 'Ile du Beurre'	8	60	60
VAULX-EN-VELIN 'Ile de la Pape'	9	53	53
VAULX-EN-VELIN 'Ile aux castors'	10	2	2
MIRIBEL 'Lac du Drapeau' ⁴	11	4	4
VERNAISON 'Le Razat'	12	7	7
TOTAL 2006		211	199

⁴ Cette colonie est en fait localisée sur la commune de Miribel dans l'Ain. Elle est à quelques mètres seulement du département du Rhône, c'est pourquoi elle a été rattachée à cette synthèse.

Trois colonies font l'objet d'un suivi plus particulier :

- **La colonie de Tupin et Semons** suivie depuis 1986 par le CONIB. Ce suivi est relativement poussé puisqu'un passage est effectué environ toutes les semaines.
- **La colonie des Champs captants** bénéficie d'un suivi annuel dans le cadre du plan de gestion de ce site de captage des eaux du Grand Lyon.
- **La colonie de la Tête d'Or** a été découverte au cours de l'hiver 2005 par Olivier IBORRA. Elle a fait l'objet d'un suivi important par le CORA-Rhône (A. MARCHAND, R. CHAZAL). Ce suivi devrait être reconduit en 2007.

Carte de localisation des héronnières (numérotées) du département du Rhône
(6 Montrottier : colonie abandonnée)



Description des 12 héronnières

Les cartes des sites sont publiées dans notre revue sur papier, mais pas sur notre site internet du fait de la grosseur des fichiers. Le revue peut être fournie sur demande au CORA-Rhône.



HERONNIERE N°1 :

Commune : DECINES	Lieu-dit : Grand Large
--------------------------	-------------------------------

Historique : installation en fin des années 90 (1998).

Résultats 2006 :

Dates de passage :	09/04/2006
Observateurs	Jean-Michel BELIARD
Nombre de nids dénombrés	13
Nombre de nids occupés	13
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui

HERONNIERE N°2 :

Commune : GRIGNY	Lieu-dit : Lône des Arboras
-------------------------	------------------------------------

Historique : installation en fin des années 90 (1998).

Résultats 2006 :

Dates de passage :	13/04/2006
Observateurs	Cindy PENARD
Nombre de nids dénombrés	20 à 25
Nombre de nids occupés	20 à 25
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui

HERONNIERE N°3 :

Commune : JONS	Lieu-dit : Lône des pêcheurs
-----------------------	-------------------------------------

Historique : installation au début des années 1990 (1991). La colonie progresse doucement mais régulièrement : 10 nids en 1996, puis 16 en 2000.

Résultats 2006 :

Dates de passage :	28/01/2006 - 25/03/2006
Observateurs	J. LAPIERRE-LEYNAUD / M. DUBOIS
Nombre de nids dénombrés	24
Nombre de nids occupés	22
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui

HERONNIERE N°4 :

Commune : LES ARDILLATS	Lieu-dit : Le Val d'Ardières
--------------------------------	-------------------------------------

Historique : colonie installée dans les années 90. En 1996, 27 nids sont dénombrés, puis 40 en 1998. On atteint un maximum de 48 nids en 2000 (B. DI NATALE *comm. pers.*). Les résultats 2006 laissent supposer une destruction partielle de la colonie. Un suivi particulier sera réalisé en 2007.

Résultats 2006 :

Dates de passage :	28/01/2006 et 18/02/2006
Observateurs	Michel DUPUPET / Charles HULVEY
Nombre de nids dénombrés	3 ou 4
Nombre de nids occupés	au moins 2
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui

HERONNIERE N°5 :

Commune : LYON	Lieu-dit : Parc de la Tête d'Or
-----------------------	--

Historique : découverte lors de l'hiver 2005, possible année de son installation.

Résultats 2006 :

Dates de passage :	février à mai 2006
Observateurs	O. IBORRA, Anaël MARCHAND, R. CHAZAL
Nombre de nids dénombrés	7
Nombre de nids occupés	7
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui

HERONNIERE N°6 :

Commune : MONTROTTIER	Lieu-dit : La Rouillère
------------------------------	--------------------------------

Historique : existait en 1997, 1998. Abandonnée par la suite (possibles persécutions par les chasseurs et/ou pêcheurs), les dernières données remontent à 2000 avec 8 nids.

Résultats 2006 :

Dates de passage :	26/03/2006
Observateurs	B. DI NATALE/Martine MATHIAN
Nombre de nids dénombrés	0
Nombre de nids occupés	0
Présence de Hérons cendrés à proximité	

HERONNIERE N°7 :

Commune : ST ROMAIN DE POPEY	Lieu-dit : Les Arthauds
-------------------------------------	--------------------------------

Historique : découverte en 1995 par Vincent GAGET avec 8 nids à l'époque. En 2000, 13 nids sont comptabilisés.

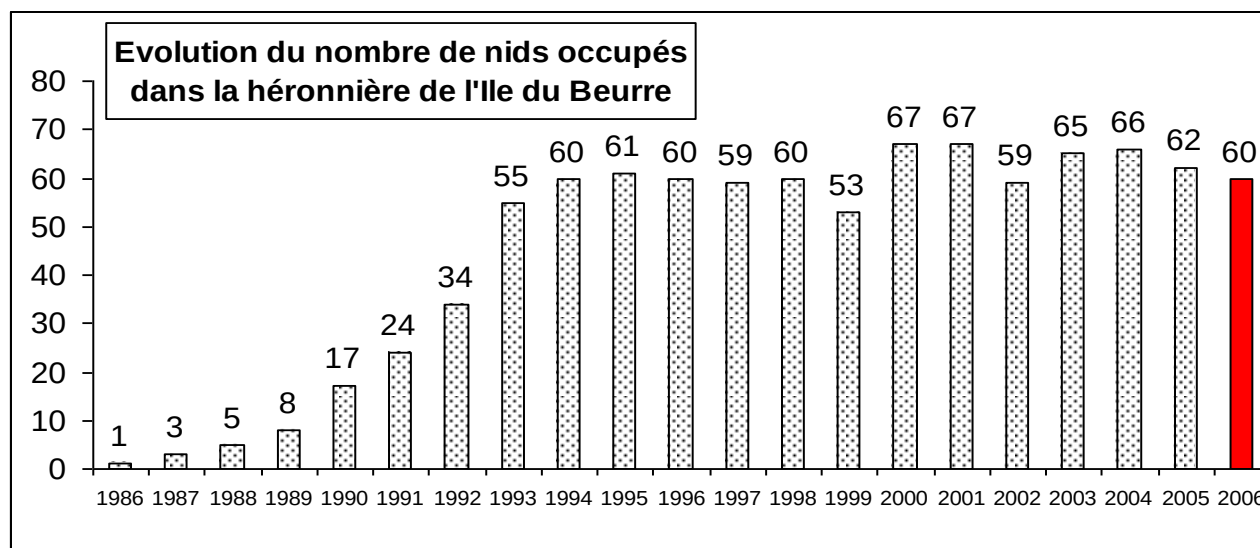
Résultats 2006 :

Dates de passage :	26/03/2006
Observateurs	B. DI NATALE/Martine MATHIAN
Nombre de nids dénombrés	12
Nombre de nids occupés	au moins 4
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui

HERONNIERE N°8 :

Commune : TUPIN-ET-SEMONS	Lieu-dit : Ile du Beurre
----------------------------------	---------------------------------

Historique : 1^{ère} colonie du département. Installation et début du suivi dès 1986 par le C.O.N.I.B.



Résultats 2006 :

Dates de passage :	février à avril 2006
Observateurs	C.O.N.I.B.
Nombre de nids dénombrés	XX
Nombre de nids occupés	60
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui

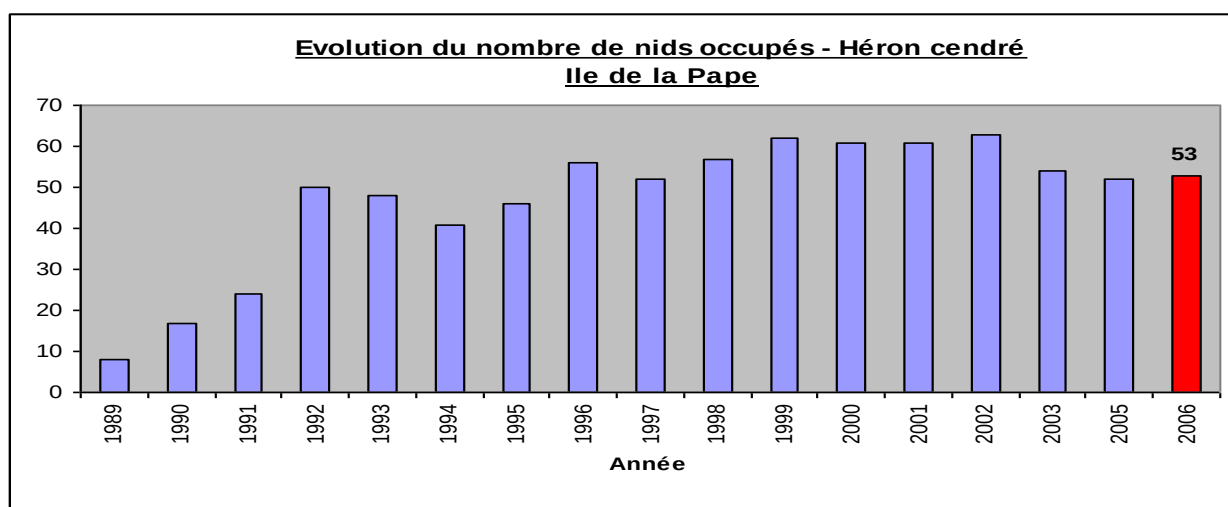
HERONNIERE N°9 :

Commune : VAULX-EN-VELIN	Lieu-dit : Ile de la Pape
---------------------------------	----------------------------------

Historique : installation à la fin des années 80 (suivie depuis 1989)

Résultats 2006 :

Dates de passage :	avril 2006
Observateurs	Olivier CAPARROS
Nombre de nids dénombrés	53
Nombre de nids occupés	53
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui



HERONNIERES n°10 et 11 :

Commune : VAULX-EN-VELIN	Lieu-dit : Grand Parc
---------------------------------	------------------------------

Ile aux castors : Colonie récente (2005-2006) Lac du Drapeau : Colonie récente (2001-2003) avec 7 nids dont 5 occupés en 2004 (B. DI NATALE comm. pers.)

Résultats 2006 : * Estimation, pas de passage en 2006

	1 : Ile aux castors	2 : Lac du Drapeau
Dates de passage :		
Observateurs		
Nombre de nids dénombrés	1 ou 2*	4 ou 5*
Nombre de nids occupés		
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui	oui

HERONNIERE N°12 :

Commune : VERNAISON	Lieu-dit : Le Razat
----------------------------	----------------------------

Historique : installation au début des années 2000 (2004).

Résultats 2006 :

Dates de passage :	Mars 2006
Observateurs	Vincent GAGET
Nombre de nids dénombrés	7
Nombre de nids occupés	7
Présence de Hérons cendrés à proximité	oui

Remerciements

Nos remerciements sont adressés à toutes les personnes :

- qui ont participé directement à cette enquête
- dont les suivis et comptages ont permis de compléter ce document
- dont les connaissances ont permis la localisation des colonies

Merci notamment à Raphaël BARLOT, Jean-Michel BELIARD, Daniel BOULENS, Olivier CAPARROS, Romain CHAZAL, Vincent DAMS, Bertrand DI NATALE, Magalie DUBOIS, Michel DUPUPET, Vincent GAGET, Charles HULVEY, Olivier IBORRA, Jacqueline LAPIERRE-LEYNAUD, Anaël MARCHAND, Martine MATHIAN, Thibaut MESKEL, Cindy PENARD, Edouard RIBATTO, le Centre d'Observation de la Nature de l'Ile du Beurre (CONIB).



Photo : D. TISSIER jeune Héron cendré